rapport 2026

LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE TOULON

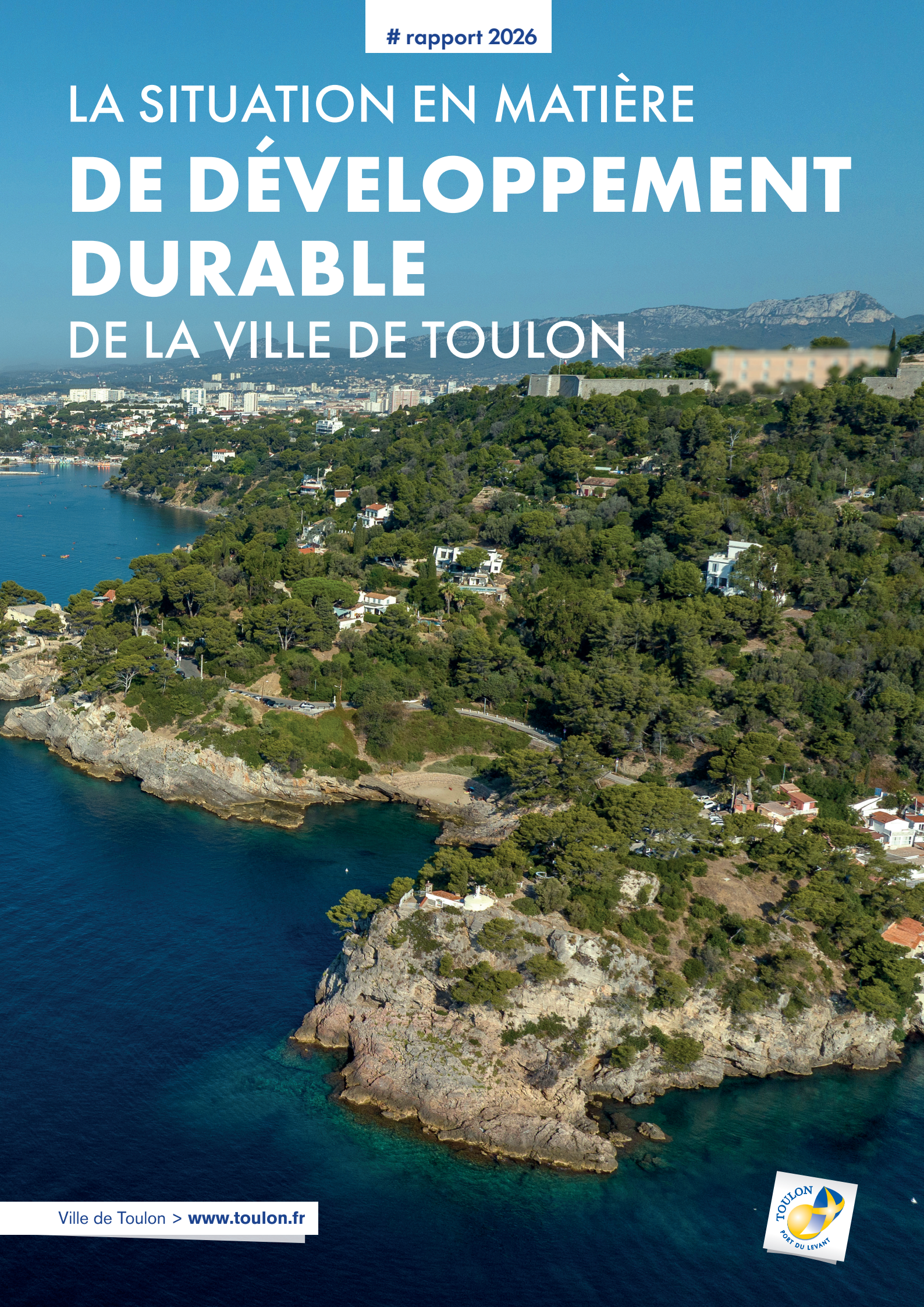

Ville de Toulon > **www.toulon.fr**

SOMMAIRE

Page 3 Édito

Page 4 Préambule

Page 6 Toulon, une ville plus durable au quotidien

Page 8 Les actions phares

Page 9 Toulon, la Collectivité

Page 12 Budget communal, rigueur, équilibre et nouveaux projets

Page 15 Bilan des actions au regard des cinq finalités du développement durable

Page 17 1 / La lutte contre le changement climatique

Page 26 2 / La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources

Page 32 3 / La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Page 43 4 / L'épanouissement de tous les êtres humains

Page 51 5 / La transition vers une économie circulaire

Page 58 Prospectives

ÉDITO



À Toulon, le développement durable guide notre action publique et éclaire les choix que nous faisons pour préparer l'avenir.

Ce rapport présente le bilan d'une année d'engagements au regard des cinq finalités du développement durable. Sans prétendre à l'exhaustivité, il met en lumière les actions et les projets les plus significatifs, avec un souci de transparence.

Lutter contre le changement climatique, préserver la biodiversité ainsi que nos ressources naturelles sont des défis majeurs pour une ville de mer et de collines comme la nôtre. Ils appellent des réponses concrètes, adaptées aux réalités de notre territoire.

Un territoire durable est également un territoire solidaire. Cohésion sociale, solidarité entre les générations, qualité de vie et épanouissement de chacun constituent des objectifs essentiels de l'action municipale. La transition vers une économie plus circulaire et plus responsable nous invite également à produire, consommer et construire autrement.

Parce que le développement durable repose aussi sur une gestion responsable des ressources publiques, nous veillons à préserver les équilibres financiers de la Collectivité. Cette rigueur nous permet d'investir utilement, d'accompagner les transitions nécessaires et de préparer l'avenir dans des conditions soutenables.

Ce rapport rend compte des actions engagées et des résultats obtenus ; il trace également les perspectives qui guideront notre action dans les années à venir. Il témoigne de la volonté de Toulon de poursuivre avec détermination la transformation de son territoire.

Ce chemin, nous le parcourons ensemble : avec les agents de la Ville, les partenaires institutionnels, les associations et l'ensemble des toulonnaises et des toulonnais.

Josée MASSI
Maire de Toulon
Présidente de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Conseillère départementale du Var



PRÉAMBULE

CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE

Le Rapport Développement Durable (RDD) est encadré par l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement qui se traduit dans le Code Général des Collectivités Territoriales par les articles suivants :

- L2311-1-1 applicable aux communes et aux Établissements Publics de Coopération Intercommunal à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.
- L5217-10-2 applicable aux Métropoles.

Dans les communes et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, le représentant de l'exécutif présente un rapport sur la situation en matière de développement durable en amont des débats sur le projet de budget.

Le RDD porte sur :

- Le fonctionnement de la Collectivité.
- Les politiques de la Collectivité sur son territoire, de nature à atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable inscrits au Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies.



LE CONTENU

Dans un premier temps, **le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les Collectivités territoriales vient préciser le contenu du RDD** et se traduit dans le Code Général des Collectivités Territoriales par les articles suivants :

- D2311-15 applicable aux communes et aux EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.
- D5217-8 applicable aux Métropoles.

Le RDD décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la Collectivité à partir des documents qu'elle a produits.

Au regard des 5 finalités du développement durable, définis par le III de l'article L.110-1 du Code de l'Environnement, qui sont :

- La lutte contre le changement climatique.

- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources.

- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

- L'épanouissement de tous les êtres humains.

- La transition vers une économie circulaire.

Le RDD comporte :

- Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la Collectivité.
- Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.

LA DÉMARCHE

Le présent RDD est élaboré avec le concours de l'ensemble des services de la Ville et avec l'appui de la Métropole TPM.

Il porte sur les actions couvrant **la période de mai 2025 à mai 2026**, en vue de sa présentation lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui se tiendra à la fin de l'année 2026.

Il ne se veut pas exhaustif mais met en lumière les actions et projets phares de la Ville au regard des Objectifs du Développement Durable.

Au travers de ce rapport, la Ville de Toulon réaffirme son engagement pour la transition écologique, la préservation des ressources et de son cadre de vie. Elle souhaite assurer le bien-être de tous sur son territoire notamment en garantissant la sécurité et la solidarité entre ses administrés, en poursuivant le renouveau de son centre-ville, en modernisant les quartiers du Pont-du-Las et de Saint-Jean-du-Var et en soutenant l'essor de son tissu économique.

TOULON, UNE VILLE PLUS DURABLE AU QUOTIDIEN

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES AU SERVICE DU CLIMAT, DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA SOLIDARITÉ

FINALITÉ 1 : LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une ville plus sobre et plus résiliente



8 M€ investis dans les écoles
pour améliorer le confort d'été, végétaliser et rénover les bâtiments scolaires.



319 contrôles de débroussaillement
pour prévenir le risque incendie.



68 % de l'éclairage public
en LED d'ici 2027.



Modernisation de l'éclairage
public et sportif.



Décarbonation progressive
des systèmes de chauffage.



5 sites municipaux
équipés en photovoltaïque, développement progressif de la production d'énergie renouvelable.



Création de nouvelles pistes cyclables
et renforcement du stationnement vélo pour une mobilité durable.

FINALITÉ 2 : LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Une ville qui favorise la biodiversité



Renforcement de la protection des espaces naturels et du littoral
70 chèvres et brebis mobilisées, l'éco-pâturage au service de la prévention des incendies.



Développement de la biodiversité en milieu urbain
2 900 nids de martinets protégés. Toulon accueille l'une des principales colonies méditerranéennes.
1 845 nichoirs installés.



Préservation durable des ressources naturelles
72 fontaines recyclent leur eau. Une gestion plus durable de la ressource.
Réduction des consommations énergétiques des piscines .



Réemploi des sédiments de l'anse Tabarly
Une opération exemplaire d'économie circulaire appliquée au littoral.

FINALITÉ 3 :
LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Une ville accueillante et solidaire



10 348 seniors accompagnés
grâce au Pôle Seniors et aux 24 rencontres intergénérationnelles organisées.



Extension du dispositif de permis de végétaliser.



30 places AVIP
pour favoriser le retour à l'emploi des parents.



Développement de la participation citoyenne
notamment autour des jardins partagés et des campagnes de ramassages citoyens.



739 animations culturelles
au bénéfice des publics les plus éloignés.



Réouverture de la Maison de Tous
de la Florane,
un nouveau lieu de services et de proximité.

FINALITÉ 4 :
L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Une ville plus verte, plus saine et plus agréable



547 arbres plantés
11 000 m² d'espaces verts supplémentaires 4,1 M€ investis en 2025 pour renforcer la place de la nature en ville.



450 000 heures de fréquentation
68 000 élèves accueillis dans les installations sportives, des équipements sportifs utilisés par tous toute l'année.



Promotion de la santé et du bien-être
signature et mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé.



Renforcement de l'accès à la culture pour tous
81 000 visiteurs dans les musées .

FINALITÉ 5 :
LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Faire mieux avec moins de ressources



65 % des marchés
intègrent des critères environnementaux, la commande publique au service de la transition écologique.



30 000 € d'économies
pour la collectivité
dans le réemploi de mobilier.



13 557 heures d'insertion réalisées
l'achat public au service de l'emploi.



65 % des marchés
intégrant des critères environnementaux soit 13 557 heures d'insertion réalisées.



30 sites de compostage
dans les écoles et équipements municipaux.



Réduction des déchets et du gaspillage
30 sites de compostage
2 tonnes de compost redistribuées aux écoles.



LES ACTIONS PHARES



Gestion raisonnée des ressources naturelles

page 20



Eco-pâturage

page 27



Les Rendez-vous au Jardin

page 31



Les restaurants seniors du CCAS

page 34

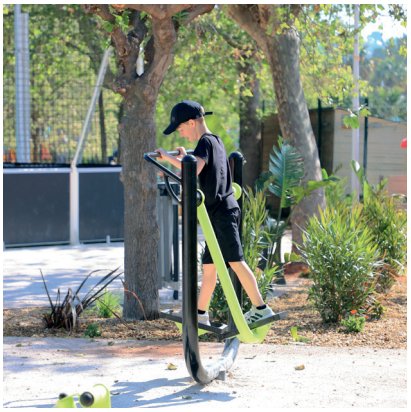

Plaine des sports sur les plages du Mourillon

page 49



Désenvasement de l'anse Tabarly

page 57



TOULON LA COLLECTIVITÉ



GÉOGRAPHIE

Toulon, superficie :
44km²

Linéaire côtier :
18 km

Espaces naturels :
376 hectares dont 84 parcs et jardins

Zones protégées :
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristiques (ZNIEFF) et Site Natura 2000

SITUATION

1er port militaire d'Europe

Ville littorale et métropolitaine

Pôle économique, universitaire et culturel du Var

OCCUPATION DU SOL

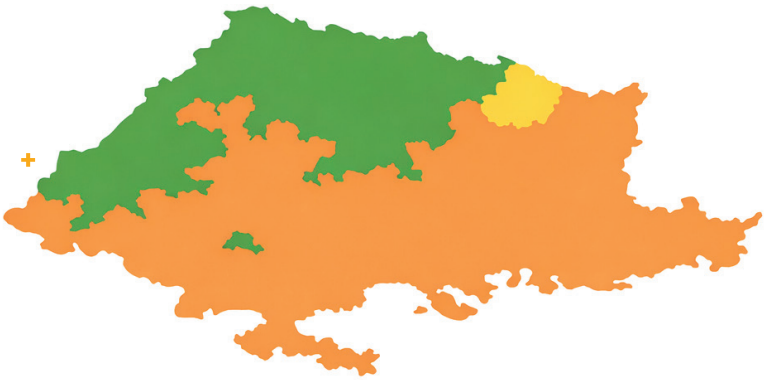

LÉGENDE

- Espaces Artificialisés 63 %
- Foréts et Milieux Semi-Naturels 36 %
- Espaces Agricoles 1 %

POPULATION - REVENU

Population au 1er janvier 2026 :
188 376 habitants (estimée selon un modèle de régression linéaire appliqué aux dix dernières années, 186 588 en 2025)

Evolution de la population :
+1,1% par an entre 2016 et 2022, 12e place des communes les plus peuplées de France

Le revenu moyen par habitant à Toulon :
20 960 €, au-dessus de la moyenne nationale (20 590 €)

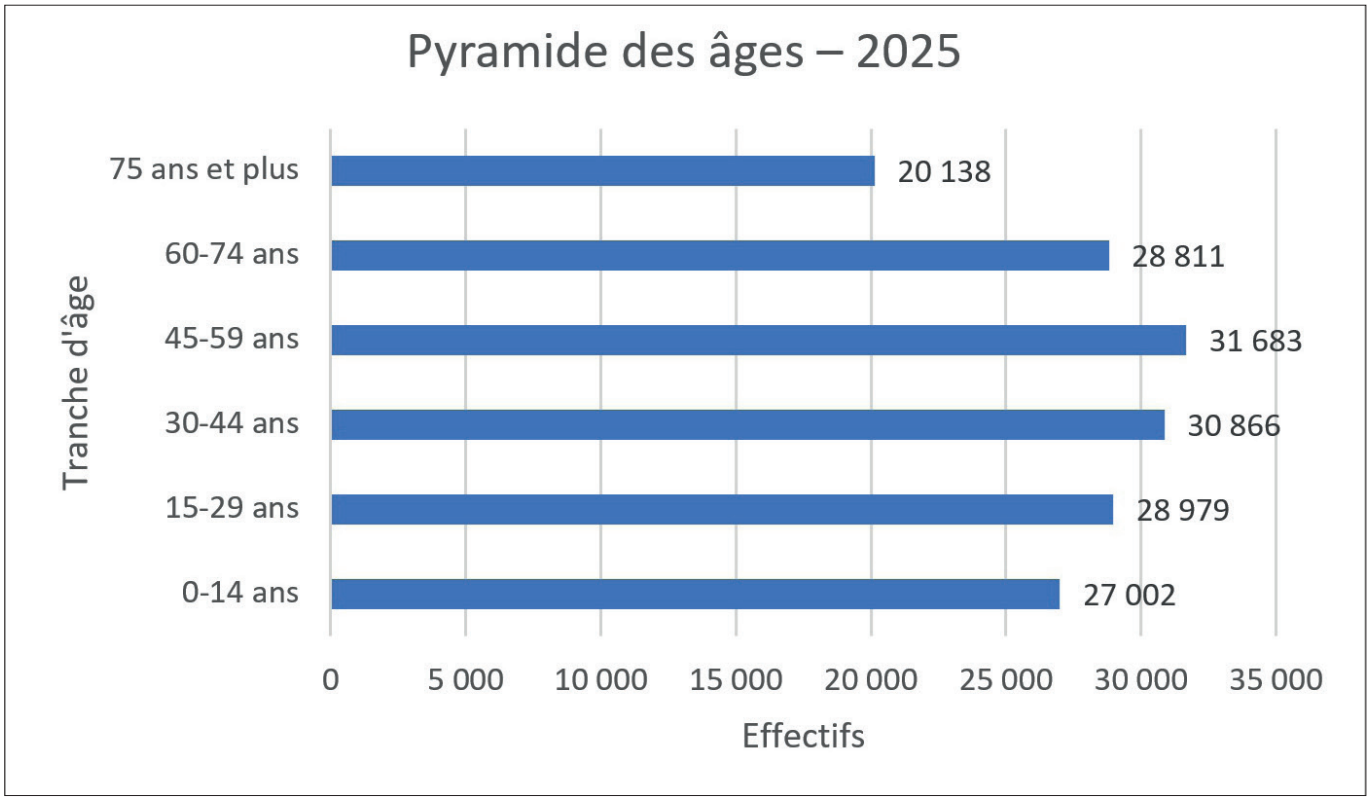

LE PERSONNEL DE LA VILLE

3 215 agents employés par la Collectivité au 31 décembre 2024 (Rapport Social Unique 2024)

- 2 370 fonctionnaires
- 222 contractuels permanents dont 10% en CDI
- 623 contractuels non permanents

6 agents sur emploi fonctionnel

Précision emploi non permanent

Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé.

Aucun contractuel non permanent recruté comme saisonnier ou occasionnel.

Personnel temporaire intervenu en 2024 : aucun agent du centre de gestion et aucun interimaire.

Nombre d'agents en situation de handicap : 211, soit 6,35% des effectifs de la Collectivité.

Variation des effectifs entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.

Fonctionnaires	8,50%
Contractuels	14,30%
Ensemble	-9,10%

En 2024, 173 arrivées d'agents permanents et 431 départs.

Répartition par catégorie hiérarchique

- Catégorie C : 77 %
- Catégorie B : 16 %
- Catégorie A : 7 %

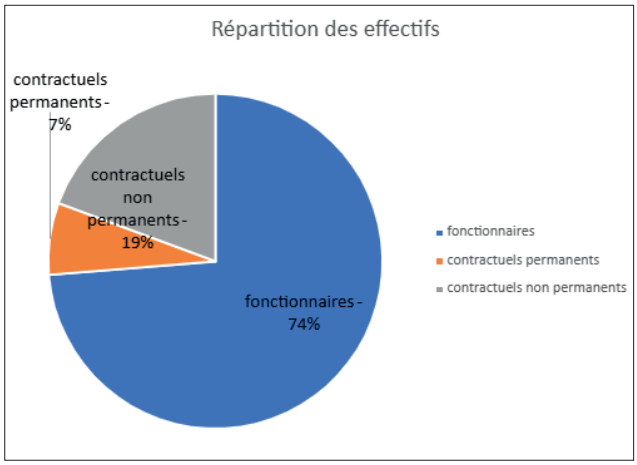

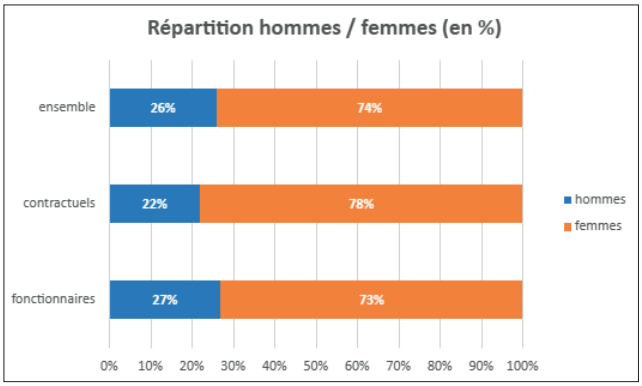

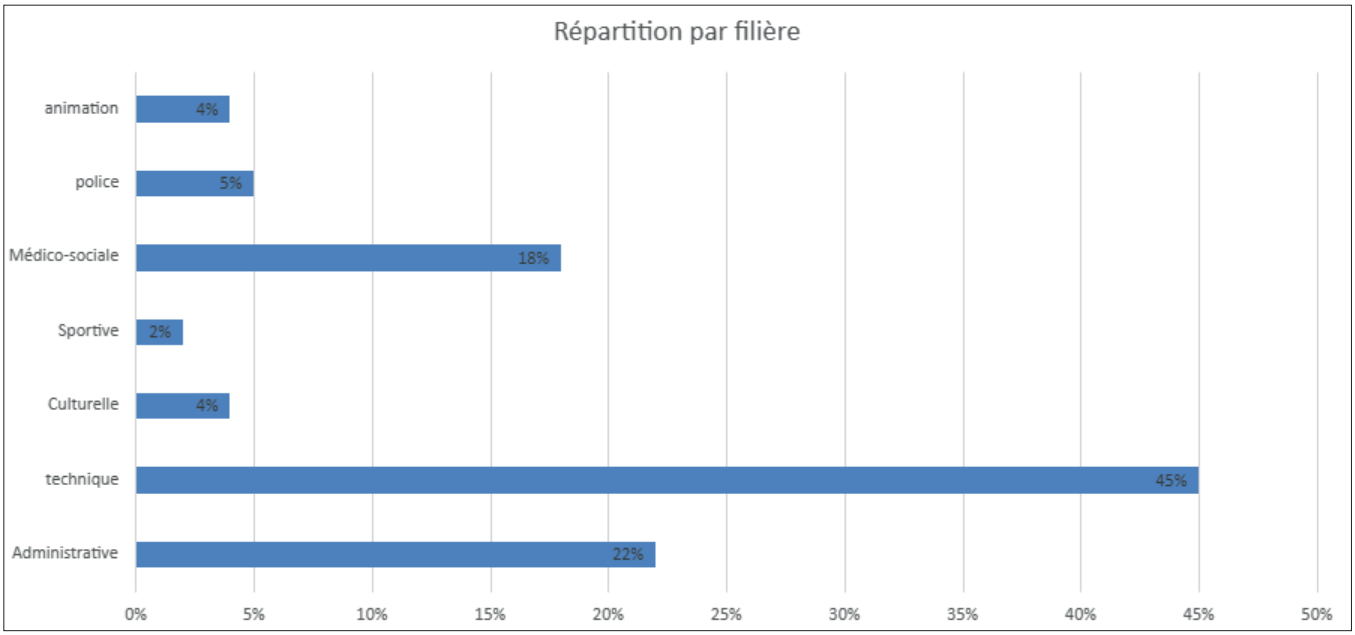



BUDGET COMMUNAL : RIGUEUR, ÉQUILIBRE ET NOUVEAUX PROJETS

Le budget 2026 de la Ville est à la fois responsable avec le maintien des taux de fiscalité locale inchangés depuis 25 ans et une dette maîtrisée, ainsi qu'ambitieux grâce à une épargne suffisante permettant d'investir dans de nouveaux services publics au bénéfice des toulonnais. Il s'est néanmoins construit dans un contexte économique mouvementé marqué par le retour de l'inflation, de nombreuses incertitudes liées à la situation internationale et l'augmentation des prix sur les matières premières.

Le budget 2026 de la Ville de Toulon s'inscrit en cohérence avec les lignes directrices suivantes :

- Maîtrise des dépenses structurelles de fonctionnement
- Maîtrise de la masse salariale en effectif
- Maintien des taux d'imposition au même niveau depuis 2001, soit depuis 25 ans
- Maintien d'un haut niveau de la section d'investissement à 60 millions €
- Maintien d'une épargne brute suffisante pour autofinancer la majeure partie des dépenses d'équipement
- Conservation du rang parmi les villes les moins endettées de France
- Budget vert : la part des dépenses consacrées à l'environnement et le climat est identifiée dans le budget d'investissement

Toulon, 2e ville la moins endettée de France (parmi les villes de plus de 100 000 habitants)

279 euros
d'endettement par habitant (1 080€ pour la moyenne nationale), Toulon est placée comme 2e ville de France avec la dette la plus faible

1,4 année
capacité de désendettement (6,3 années pour les villes de même taille) soit une durée 3,5 fois plus courte que la moyenne

1 154 euros
de dépenses de fonctionnement par habitant (ce qui place Toulon a un niveau inférieur de 28,3 % par rapport à la moyenne de la strate)

10 %
taux d'épargne des recettes (230€ par habitant contre 184€ pour les villes de la même strate)

10,7 millions d'euros
de capacité d'autofinancement

62 millions d'euros
de dépenses d'équipement

273 euros
par habitant dépenses équipement brut (222 € pour les villes de même strate)

MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITE DEPUIS 2001

Toulon, 7e sur les 21 villes centre de métropole (hors Paris)

- Taxe d'habitation résidences secondaires 19,35% (taux moyen de la strate : 20,95%)
- Taxe sur le foncier non bâti : 29,97% (taux moyen de la strate : 37,68%)
- Taxe sur le foncier bâti : 39,39 % (taux moyen de la strate : 40,82%)

LES LABELS (27)

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

bdm Bâtiments Durables Méditerranéens

Démarche Écoquartier

Pavillon Bleu

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Villes et Villages Fleuris – Le label national de la qualité de vie

Territoires engagés pour la nature

LPO Birdlife France – Refuges LPO

Objectif Zéro Déchet Plastique – Charte Engagé Régionale

Démarche Écoquartier

jardin remarquable – Ministère de la Culture et de la Communication

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



BILAN DES ACTIONS
AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

EN PRÉAMBULE

La Ville de Toulon ayant depuis plusieurs années engagé une démarche globale de développement durable visant à inscrire l'environnement dans l'ensemble de ses politiques publiques, c'est tout naturellement qu'elle s'est engagée en septembre 2025 aux côtés de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en signant les accords pour la transition écologique en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, issus de la 2e édition de la COP régionale.

Ces accords engagent les acteurs publics et privés du territoire à intensifier les actions pour réduire l'empreinte écologique, limiter le réchauffement climatique et préserver les ressources naturelles, en s'alignant sur les objectifs de l'accord de Paris de 2015.

Ils détaillent un plan de transformation écologique et énergétique avec des objectifs sectoriels et thématiques précis, couvrant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources, la lutte contre la pollution et le partage des efforts et bénéfices avec la population.



POUR ALLER PLUS LOIN, LE DÉTAIL DES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX

Dans ce cadre, la Ville de Toulon s'engage au travers des actions suivantes :



Mieux se nourrir

- Plaisir à la cantine
- Lutter contre le gaspillage alimentaire



Mieux consommer

- Le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables)
- Économies d'énergie dans les bâtiments communaux



Mieux se déplacer

- Plan mobilité de la Métropole



Mieux se loger

- Réduction énergétique et décarbonation des bâtiments communaux



Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes

- Prévention incendie et débroussaillement sur le territoire communal
- Création d'une base nautique durable et responsable
- Création d'une éco-base de la mer



Mieux produire

- Développement des énergies renouvelables et autonomie énergétique municipale



FINALITÉ 1
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES CHIFFRES CLÉS

LED

- 68% de la Ville sera en LED fin 2027
- 24 000 points lumineux, 600 armoires électriques

72 bassins et fontaines en circuit fermé

8 millions d'euros de travaux dans les écoles

319 contrôles des Obligations Légales de Débroussaillement

LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES - DONNÉES 2023)

Dans le cadre de sa stratégie climat et de ses engagements environnementaux, la Ville de Toulon s'est engagée dans la réalisation et la mise à jour régulière de son Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), conformément aux exigences nationales et aux recommandations de l'ADEME

Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (ou BEGES) est un dispositif national visant à quantifier les émissions des principaux gaz à effet de serre liées à l'activité d'une entité (entreprise, Collectivité, etc.) et à mettre en place des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de celle-ci.

Pour la Ville de Toulon, il s'agit d'établir précisément le périmètre d'étude, de collecter et d'organiser les données de fonctionnement, puis de quantifier les émissions induites par les activités municipales.

Le BEGES permet ensuite d'élaborer un plan de transition qui réunit les actions nécessaires pour réduire les émissions et de publier les résultats sur la plateforme officielle de l'ADEME.

Le bilan porte sur l'ensemble des activités et des compétences exercées par la commune de Toulon.

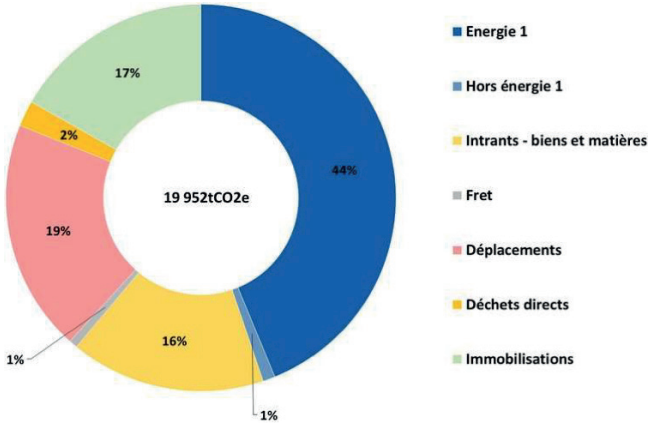

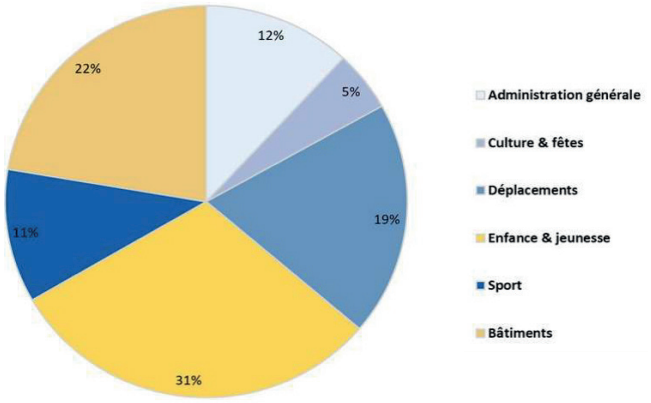

3 LEVIERS D'ACTIONS

- Sobriété énergétique
- Mobilités
- Adaptation au changement climatique - Prévention des risques

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LA MATERNELLE CITÉ DE L'ÉPARGNE, AUTONOME EN ÉLECTRICITÉ

Dans cette école sans préau qui accueille 115 élèves, la pose d'une ombrière photovoltaïque permet de conjuguer plusieurs impératifs : protéger les enfants de la pluie et du soleil tout en répondant aux exigences de la loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN - d'ici 2030, la consommation énergétique finale des bâtiments doit être réduite de 40%).

Le surplus d'énergie produite servira à alimenter les bâtiments communaux tout proches : le parc auto et la fourrière.

Une trentaine d'écoles dont la plupart sont des maternelles ne disposent pas de préau. À terme et en fonction des retours d'expérience, ce système pourra être dupliqué dans d'autres établissements.

SOBRIÉTÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Mise en place d'un pilotage de luminaires sur les Grands Boulevards avec abaissement de puissance de -30 à -50%
- Mise en place d'un pilotage de luminaires sur le boulevard Bazeilles avec abaissement de puissance de -50 à -70% sauf aux droits des passages pour piétons à -20%
- Remplacement des luminaires énergivores par des modèles à LED intégrant l'abaissement automatique de puissance (diminution de la puissance par 3 à 5 des anciennes lanternes)
- A minima, 68% de la Ville sera en LED fin 2027
- Mise en place de l'extinction des monuments et mise en valeur des arbres à partir de minuit
- Coupure des illuminations à minuit sans rallumage le matin
- Extinction des parcs fermés au public à minuit

ÉCLAIRAGE LED DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville déploie l'éclairage LED de ses équipements sportifs permettant de réduire significativement leur consommation électrique.

Ces installations offrent également des possibilités de gestion optimisée, contribuant à limiter les nuisances lumineuses et à améliorer les conditions d'utilisation.

- **2024** : travaux d'éclairage LED sur le stade Fernandez (petit terrain),
- **2025** : travaux d'éclairage LED sur le stade Mercheyer,
- **2025** : travaux d'éclairage LED piscine du Port-Marchand
- **2025** : remplacement de la totalité de l'éclairage du stade Mayol pour un éclairage LED et scénique connecté.
- **2026** : Travaux éclairage LED sur le stade Abbé Sasia
- **2026** : Création d'un éclairage LED sur le stade du COSEC de Sainte-Musse

POUR EN SAVOIR PLUS...

- **Le nettoyage qui change tout et les défis :** L'action Digital Cleanup vise à sensibiliser les agents à l'impact environnemental du numérique par une démarche concrète de nettoyage des données.
- **Êtes-vous un Ninja du tri numérique :** Un défi pédagogique et ludique ("Ninja du tri numérique") incitant au nettoyage des fichiers, des messageries et des espaces de stockage.

Cette mobilisation favorise l'adoption de bonnes pratiques de sobriété numérique au quotidien. Elle contribue à réduire les volumes de données stockées, les besoins en ressources techniques et l'empreinte carbone associée.

- **Calculette :** calculatrices d'empreinte numérique, permettant d'estimer l'impact des usages professionnels et personnels
- **Extinction systématique** des ordinateurs et des imprimantes après chaque utilisation La sobriété des usages au-delà de l'impact environnemental permet également de fluidifier les process par la dématérialisation.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Poursuite de l'opération de dévéloppement du photovoltaïque sur les 5 sites suivants avec un démarrage des travaux au dernier trimestre 2026 :

- La piscine Léo Lagrange
- La Police municipale Pasteur
- Le pôle Famille et le complexe sportif des Pins d'Alep
- L'Hôtel de Ville

FOURNITURE EN ÉNERGIES VERTES

- **Depuis 2022, la Ville de Toulon s'approvisionne avec une part d'électricité verte à 100 % .**
- Consommation de gaz (hors fourniture chauffage P1), l'alimentation se fait en biogaz à hauteur de 50%.
- À partir de juillet 2024 la fourniture en gaz via le marché d'exploitation du chauffage se fait à hauteur de 20% en gaz vert garanti d'origine

DÉCARBONATION DES MODES DE CHAUFFAGE

Poursuite de l'opération d'hybridation du chauffage des 5 sites retenus (association d'une chaudière gaz à condensation et une pompe à chaleur (PAC) afin d'optimiser le fonctionnement selon les conditions extérieures et les besoins du bâtiment) : Groupe Scolaire Rodeilhac, école maternelle Valbourdin, bâtiment GERAM de l'école élémentaire les Moulins, école élémentaire Renan 1 école haute, piscine Léo-Lagrange avec un objectif de début des travaux sur un des sites fin 2026.

ACTIONS DE SENSIBILISATION, MAÎTRISE DES USAGES

Challenge CUBE Écoles 2025-2026, porté notamment par le CEREMA, l'IFPEB et la Ville de Toulon, visant à réduire les consommations d'énergie des écoles tout en sensibilisant les élèves aux écogestes, avec un suivi via une plateforme nationale. Des outils pédagogiques et techniques (kits élèves et collectivité) sont fournis, et des diagnostics ont été réalisés avec les élèves dans chaque établissement.

Écoles participantes : école élémentaire Beaucaire, école élémentaire Jacques-Yves-Cousteau, école élémentaire Val Fleuri, école élémentaire Rodeilhac, école élémentaire Malbousquet, école élémentaire Brunet 1.

ESPACES VERTS : GESTION RAISONNÉE DES RESSOURCES NATURELLES

La gestion des ressources naturelles, en particulier les sols et l'eau, fait l'objet de mesures de préservation et d'optimisation.

La protection des sols

Les pratiques agricoles urbaines intègrent le non-labour et le paillage organique. Des diagnostics de sol, accompagnés de tests d'infiltration, sont réalisés avant les projets d'aménagements pour garantir la perméabilité et favoriser la désimperméabilisation. Des techniques de biostimulation, comme l'utilisation d'amendements organiques, sont appliquées pour améliorer la structure et la fertilité des sols.

Gestion de l'eau

La gestion de l'eau dans les espaces verts est optimisée grâce à des programmateurs intelligents et des sondes tensiométriques. L'eau utilisée provient principalement du réseau d'eau potable, avec quelques exceptions pour des parcs alimentés par des forages (parcs des Oiseaux ou du Pré Sandin). De plus, la récupération des eaux pluviales est pratiquée sur certains sites et des expérimentations sont en cours pour étendre ces dispositifs

Gestion des fontaines publiques

La Ville dispose de 72 bassins et fontaines, qui étaient initialement alimentés en eau potable. Un système de recyclage de l'eau avec filtration a été installé sur toutes les fontaines pour limiter le gaspillage. Les fontaines nouvellement créées sont également équipées de ce système de recyclage.

Valorisation des déchets verts

Les déchets verts sont broyés sur site ou au centre horticole et réutilisés comme paillage. Un compost local est produit à partir des déchets verts collectés contribuant ainsi à une économie circulaire et à la réduction des déchets.

L'ACTION CULTURELLE DE LA VILLE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ

Le réseau des médiathèques – gratuit et maillé sur les quartiers – favorise le partage des ressources, limite la surconsommation et les déplacements contraints.

Les actions « hors les murs » (médiabus, interventions en crèches, établissements sociaux, quartiers prioritaires) renforcent la proximité et l'équité territoriale.

Les musées participent également à cette dynamique, notamment par la réutilisation des scénographies au Musée d'Art de Toulon, réduisant l'empreinte carbone liée aux expositions temporaires. La création de la future médiathèque Docteur François-Trucy illustre cette stratégie de proximité durable.

LA VILLE DE TOULON ENGAGÉE DANS LA SOBRIÉTÉ DES USAGES

Sur le volet numérique, la Ville est pleinement engagée dans une démarche numérique responsable par la sensibilisation et l'acculturation à la sobriété numérique.

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées au travers de l'organisation du Digital Cleanup week – semaine de la sobriété numérique.

ZOOM SUR...

Au plus près des quartiers : la nouvelle médiathèque Docteur François-Trucy

Dans une logique de renforcement de l'offre culturelle de proximité et de meilleure couverture des quartiers, la Ville de Toulon engage la création de la nouvelle médiathèque Docteur-François-Trucy, implantée au cœur du quartier de Saint-Jean-du-Var, rue Marnata. En 2025, ce projet structurant est entré dans une première phase opérationnelle, avec le choix de l'architecte et la désignation du projet retenu, marquant une étape décisive dans sa concrétisation. Inscrite au programme d'investissement municipal, cette future médiathèque vise à renforcer le maillage territorial du réseau de lecture publique, en complément des équipements existants du secteur.
Elle s'inscrit dans une ambition plus large de rééquilibrage territorial, visant à améliorer l'accès aux services culturels de proximité pour les habitants, à soutenir la dynamique du quartier et à conforter la place de la culture.



FOCUS

La gestion raisonnée de la ressource en eau

Dans le domaine de la propreté des espaces publics, lors des épisodes de fortes chaleurs, plusieurs mesures d'adaptation sont mises en œuvre afin de concilier continuité du service public et préservation de la ressource.

Les interventions mécanisées ont été adaptées avec une réduction des passages des laveuses, compensées par un recours renforcé aux souffleurs lorsque cela est techniquement possible.

La gestion différenciée des espaces verts repose sur une adaptation de l'entretien selon les usages, la nature des lieux et les enjeux environnementaux, conciliant efficacité, économie des ressources, biodiversité et qualité paysagère. Elle repose sur une connaissance fine du patrimoine.
Un logiciel métier et des tablettes permettent un suivi en temps réel des espaces verts. L'entretien est adapté aux typologies d'espaces : jardins exceptionnels, entrées de Ville, centre ancien, espaces paysagers soignés : parcs urbains, places publiques, végétalisation durable : abords de voirie, ronds-points avec essences adaptées à la sécheresse, sans arrosage, espaces méditerranéens préservés : espaces naturels, zones écologiques.

Cette gestion réduit la consommation d'eau et limite les interventions chimiques. Elle s'appuie sur des palettes végétales locales et méditerranéennes, des techniques alternatives (paillage, désherbage manuel, arrosage optimisé), des systèmes de suivi des besoins en eau (sondes, programmateurs intelligents) et une organisation permettant un entretien réactif. Des outils numériques comme le SIG permettent une gestion précise et un suivi régulier.



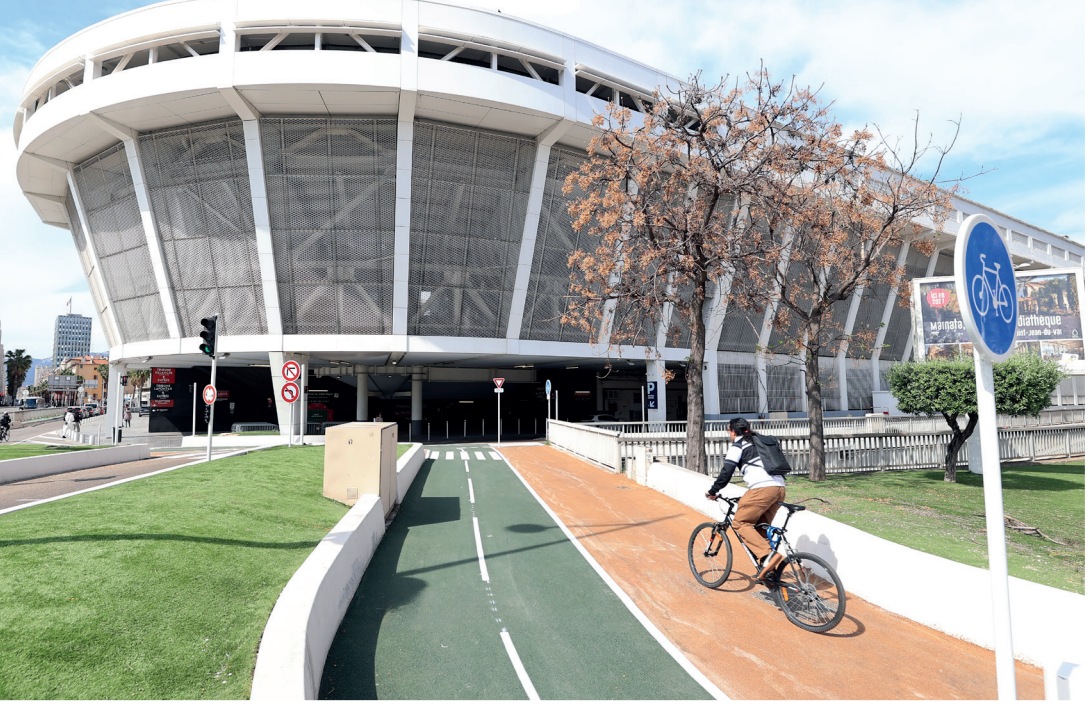



LES MOBILITÉS

CRÉATION DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES

Rond-point Bonaparte, rue Henri-Sainte-Claire-Deville, parc des Lices/ square de Broglie, rue Capitaine Joseph-Casanova, quai Marcel-Pagnol, boulevard Pierre-Loti, avenue Joseph-Gasquet, carrefour cimetière central, chemin de la Poudrière et rond-point de l'Artillerie de Marine.

LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PARKINGS SÉCURISÉS POUR LES VÉLOS SE POURSUIT

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES

8 MILLIONS D'EUROS POUR LES ÉCOLES



51 CHANTIERS RÉALISÉS EN 6 SEMAINES

Du remplacement des luminaires de la maternelle des Œillets au changement du faux plafond de la cuisine à l'élémentaire La Tauriac en passant par la pose d'un nouvel ascenseur à l'école primaire Saint-Jean-du-Var, l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle Camille Saint-Saëns, la mise en peinture des dortoirs de Fleurs-des-Champs ou la rénovation de la chaufferie de l'élémentaire Claret : 51 chantiers d'envergure ou d'entretien se sont tenus pendant les congés d'été 2025 dans les établissements scolaires toulonnais. Pendant 6 semaines, équipes municipales et prestataires ont travaillé pour livrer aux petits Toulonnais des écoles rafraîchies, mieux équipées et végétalisées. Photos écoles Saint-Jean-du-Var, Camille Saint-Saëns.

Les 5 groupes scolaires – La Beaucaire, Jacques-Yves Cousteau, Saint-Roch, Lazare-Carnot et Sainte-Catherine - à l'étude ou en cours de rénovation bénéficieront de ce confort d'été.





VÉGÉTALISATION

Groupe scolaire Jules-Muraire.

Depuis 2023, cette école est engagée dans une démarche de végétalisation de ses cours de récréation. L'année 2024 avait été consacrée au réaménagement de la cour de l'école maternelle, située en R+1 et au préau de l'école primaire avec la création d'un mur d'escalade et d'un sol sportif.

En 2025, c'est au tour de l'école primaire avec un nouvel espace de 400 m² comprenant un parcours d'équilibre, un espace lecture en face de la salle BCD avec des tables et des chaises, un espace « classe dehors » avec estrade en bois et tableau ainsi qu'un espace calme. Avant de créer les différents îlots, il a d'abord fallu réaliser un terrassement puis une plateforme drainante, la cour de récréation de l'école primaire présentant la particularité d'avoir des locaux enterrés.

Groupe scolaire Brusquet

Opération emblématique de désimperméabilisation et de gestion intégrée des eaux pluviales, combinant aménagements sportifs, équipements pédagogiques et infiltration à la source de près de 5 820 m².

École élémentaire Saint-Louis

Requalification complète de la cour avec création d'équipements sportifs, amélioration du confort d'usage et aménagements architecturaux favorisant le bien être des élèves, végétalisation des jardinières programmée en 2026.

École élémentaire Saint-Jean-du-Var / parvis et place Voltaire

Projet de désimperméabilisation en contexte urbain contraint permettant d'atteindre une neutralité hydraulique locale par stockage temporaire et infiltration progressive des eaux pluviales

École maternelle Fleurs des Champs – parking

Aménagement du parking et déconnexion des eaux de toiture de l'école, en complément des travaux de végétalisation des cours réalisés en 2024.

Rénovation énergétique des écoles

Poursuite de la réfection des menuiseries extérieures et/ou installation de brise-soleil à lames fixes et orientées (BSO).

EN SAVOIR PLUS

QUELQUES OPÉRATIONS D'ENVERGURE

Écoles élémentaires

- Font-Pré : opération réalisée en site occupé en 8 phases de février 2026 à août 2029
- École élémentaire Cité des Pins (travaux été 2026)

Écoles maternelles - isolation thermique des combles

- École maternelle Rivière Neuve
- École maternelle Font-Pré

Installation de brasseurs d'air dans les écoles

- École maternelle Beaucaire
- École maternelle Cité de l'épargne
- École maternelle Vert Coteau
- École élémentaire Polygone
- École élémentaire Valbertrand
- École maternelle Saint-Louis
- École élémentaire Cap Brun
- École maternelle Brusquet

21 classes ont été équipées en 2024 et 49 en 2025.
Prévisionnel de 58 classes en 2026 et 38 classes en 2027.

Création de « salles fraîcheur »

Toutes les écoles maternelles disposent d'un dortoir climatisé et 12 restaurants scolaires sont climatisés.
Ces opérations vont se poursuivre sur plusieurs années.

FOCUS

La lutte contre les incendies

Face à la multiplication des «mégafeux» de forêts et de végétation, la loi relative à l'élaboration d'une stratégie nationale et territoriale visant à renforcer la prévention, la protection et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, a été promulguée le 10 juillet 2023 et publiée au Journal officiel le 11 juillet 2023.

L'arrêté préfectoral signé le 29 septembre 2025 pour le Var réaffirme l'importance de la prévention des incendies de forêt par la réalisation des obligations légales de débroussaillement, qui doivent être respectées en permanence.

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD.) font partie intégrante de la stratégie nationale de lutte contre les feux de forêt. Elles permettent de réduire significativement l'impact des incendies, en luttant contre les feux de forêt et protégeant les habitations menacées.

La loi du 10 juillet 2023 a également renforcé les sanctions pénales et administratives en cas de non-respect des obligations légales de débroussaillement.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire a l'obligation de faire respecter les OLD, notamment par le contrôle.

Les contrôles réalisés en 2025

La Ville a consacré un budget de 39 000 € en 2025

Les contrôles réalisés au 1er trimestre 2025 :

- 78 contrôles réalisés en binôme avec l'ONF
- 29 certificats de conformité délivrés
- 1 verbalisation (dossier suivi depuis 2019)





PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Création de bassins de rétention des eaux pluviales sur le plateau sportif de Val Fleuri avec intégration du projet pour la récupération des eaux.

PRÉVENTION DE LA CHALEUR URBAINE

Généralisation des enrobés à basse température :

systématiser l'usage d'enrobés tièdes ou à froid qui permettent de réduire de 20 % à 30 % la consommation d'énergie lors de la fabrication et d'améliorer les conditions de travail des agents.

Recyclage en place des chaussées :

privilégier les techniques de retraitement en place des anciens enrobés (rabotage et réutilisation immédiate sur site) pour limiter le transport de matériaux et l'achat de granulats neufs

Végétalisation des cimetières : lutter contre les îlots de chaleur par la plantation d'arbres

CONFORTEMENT DU FARON

Parce qu'il est régulièrement soumis à des mouvements de terrain, le Faron fait l'objet, depuis 2020, d'opérations de confortement. Un nouveau chantier a débuté en octobre 2025.

Le confortement des falaises du Faron fait suite à de nombreuses études menées conjointement par la Ville de Toulon et la Métropole Toulon Provence Méditerranée qui portent sur les risques liés aux mouvements de terrains. Ces analyses ont permis de définir 19 projets prioritaires, classés en deux catégories : « très élevés » ou « élevés », et de les intégrer à une planification qui court jusqu'en 2032.

Les différentes phases de ce chantier pluriannuel font l'objet de deux arrêtés, l'un ministériel pour des travaux en sites classés et l'autre préfectoral, accordant une dérogation relative à la protection des espaces et de leurs habitants.

Inscrit dans un plan de prévention des risques de mouvement de terrain (PPRMT), le Faron, reconnu comme un espace remarquable, est classé et intégré au réseau Natura 2000. À ce titre, il bénéficie de multiples protections environnementales.

POUR ALLER PLUS LOIN

Modifications du Plan Local d'Urbanisme

La dernière modification n°6 du PLU traduit un renforcement significatif des exigences en matière de développement durable, notamment autour de plusieurs axes.

Tout d'abord sur une gestion plus exigeante des eaux pluviales, avec l'obligation de mettre en œuvre des dispositifs de rétention et de privilégier les techniques d'infiltration à la parcelle afin de limiter les effets de l'imperméabilisation des sols et les risques de ruissellement.

Par ailleurs, le règlement renforce la place du végétal en imposant des taux accrus d'espaces verts en pleine terre selon les zones urbaines, ainsi que des obligations en matière de préservation des arbres existants, de plantation compensatoire et de diversification des essences.

Des dispositions importantes concernent également la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, avec des règles spécifiques relatives aux espaces boisés classés et aux espaces verts protégés, incluant des restrictions strictes en matière d'abattage et des obligations de protection lors des travaux à proximité.

Le règlement introduit en outre des exigences renforcées en matière de performance énergétique des constructions, notamment avec l'intégration obligatoire de dispositifs de production d'énergies renouvelables (dont panneaux photovoltaïques) pour certaines opérations, ainsi que la prise en compte du confort thermique et de la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Cette modification du PLU, approuvée en mars 2025, s'est appliquée à l'ensemble des autorisations d'urbanisme déposées postérieurement à cette date.

Ainsi, l'ensemble des nouvelles constructions autorisées depuis lors intègre ces exigences renforcées, ce qui a déjà commencé à produire des effets concrets sur la conception des projets, notamment en matière de gestion de l'eau, de végétalisation, de performance énergétique et de préservation des espaces naturels.



FINALITÉ 2
LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

LES CHIFFRES CLÉS

Bourse aux livres : 6 - 8 juin 2025

- 2 500 visiteurs
- + de 6 000 documents vendus

Bouturothèque

- 300 plantes échangées / an (depuis 2024)

Les bibliothèques et médiathèques

- 33 640 documents désherbés des médiathèques
- 2 783 documents réemployés des médiathèques
- 8 % des documents désherbés des médiathèques réemployése

Les nichoirs à martinets

- 14 nichoirs à Saint-Jean-du-Var,
- 1 216 à la Base navale,
- 343 dans l'écoquartier de Montety et à la cité administrative des Lices,
- 172 en centre-Ville

3 LEVIERS D'ACTIONS

- Protection des espaces naturels et du littoral
- Biodiversité en milieu urbain
- Gestion durable des ressources



PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DU LITTORAL

ÉCO-PÂTURAGE

Afin de lutter contre le risque incendie, il est obligatoire de débroussailler autour des bâtis et des routes.

Afin de faciliter l'entretien de ces zones à enjeux pour la biodiversité, le pastoralisme apparaît comme la méthode la plus douce et la plus efficace.

L'objectif est de réduire la masse combustible en prévention.

Aussi un troupeau composé d'environ 40 chèvres et 30 brebis s'est déplacé sur un circuit établi sur la commune de Toulon depuis le Vallon des Bonnes Herbes début mars 2025 et qui s'est achevé au parc animalier du Faron pour les vacances de Pâques.

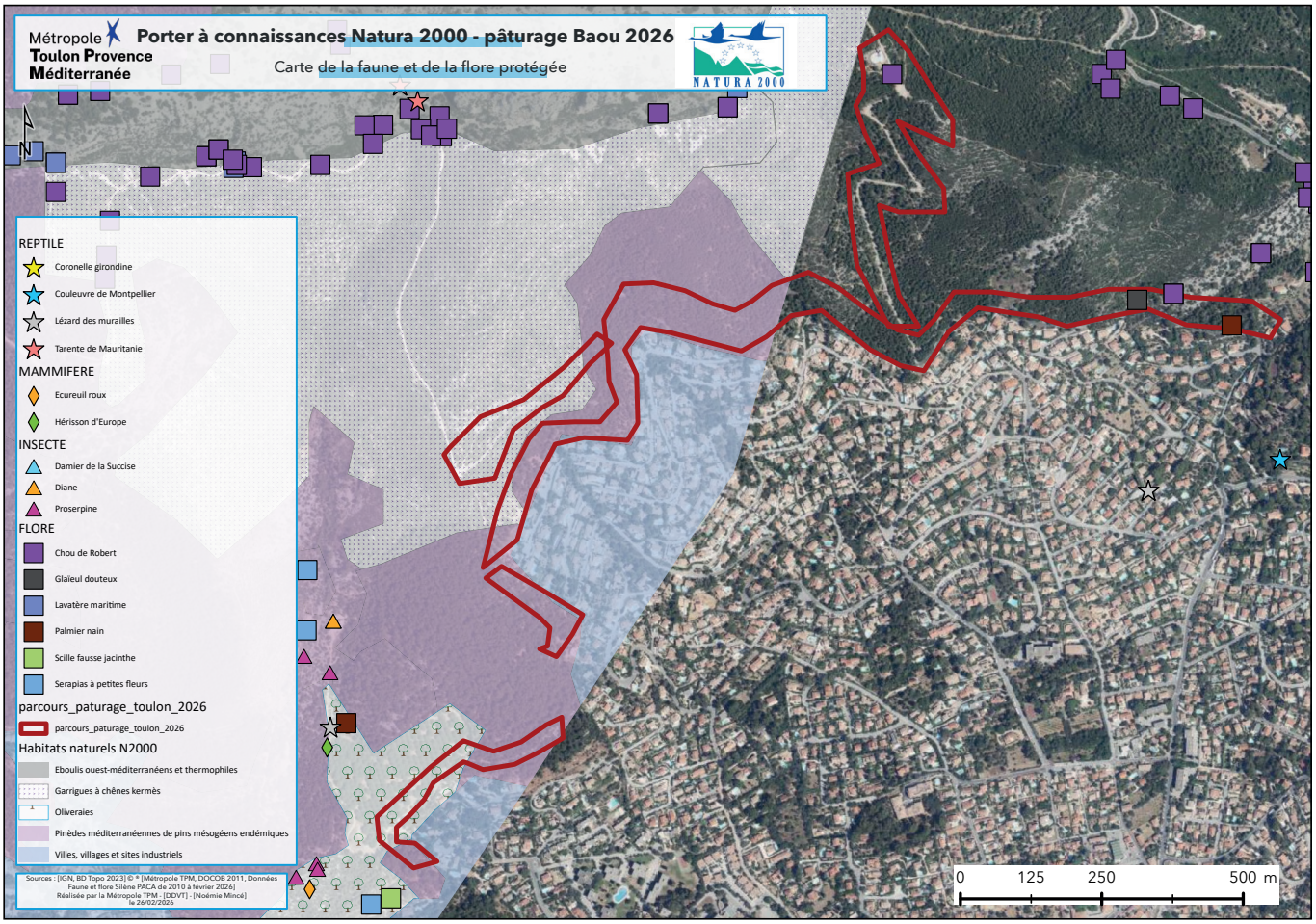

Dragage de l'Anse Tabarly

Du 22 janvier au 24 mars 2026, la Ville de Toulon a mené une opération de dragage de l'anse Tabarly pour retrouver toute sa calaison. Dédié à la voile légère, le plan d'eau a, au fil des années, accumulé les sédiments, réduisant son tirant d'eau et dégradant ses conditions nautiques. Les matériaux extraits, au vu de leur bonne qualité ont pu être réutilisés pour combler une fosse au pied du quai Fournel, infrastructure portuaire du terminal Toulon Côte d'Azur. Une opération d'économie circulaire menée conjointement avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Un inventaire de la faune et de la flore vivant dans la 4e anse a été dressé, permettant de délimiter les zones à préserver car liées à la présence d'herbiers de posidonies ou de cymodocées, ces plantes marines vivant dans des eaux peu profondes aussi appelées pailles de mer.



BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN



LES PROJETS DES ÉCOLES

- Le Conseil d'enfants des écoles a porté un projet ambitieux en 2025 autour de la protection des insectes pollinisateurs, avec la création d'un parcours ludo-éducatif entièrement imaginé et conçu par les enfants.
- Par ailleurs, des ateliers pédagogiques autour du potager (planter, observer, récolter) ont permis de sensibiliser les enfants à la nature et aux cycles de vie
- Dans le cadre du parcours culturel, l'association « Chercheurs en herbe » intervient également pour sensibiliser les élèves à la préservation du littoral marin et des insectes.



ET DES CENTRES DE LOISIRS

Les journées portes ouvertes organisées au Clos Olive, ferme pédagogique, à destination des familles toulonnaises, proposent des ateliers ludiques, des visites, des activités (balades en calèche, maquillage...) favorisant la découverte d'un environnement respectueux des ressources et des animaux.



EN SAVOIR PLUS

Vous jouez au foot sur un terrain en maïs

La Ville a choisi depuis 2022 de favoriser le remplissage des terrains synthétiques en matériaux biosourcés de type noyau d'olive, liège et rafle de maïs à la place du remplissage en SBR (recyclage de caoutchouc) très décrié en raison de la dispersion des microplastiques dans la nature. Ces nouvelles solutions contribuent également à améliorer le confort et la sécurité des usagers et limitent l'impact environnemental des équipements sportifs tout en maintenant des performances techniques adaptées à une pratique intensive.

Par ailleurs, tous les gazons synthétiques sont maintenant 100% recyclables.

2024 : Travaux stade des Lices avec un remplissage en liège

2025 : Travaux stade Mercheyer avec un remplissage en rafle de maïs

2027 : Travaux de création d'un terrain synthétique sur le COSEC de Sainte-Musse et d'un terrain sur le stade Estublier avec une nouvelle technologie sans remplissage.

ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT EN GAZON NATUREL ET CHOIX DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La Ville de Toulon dans le respect des normes en vigueur traite toutes les surfaces naturelles selon le principe du « zéro phyto », à l'exception des terrains de grands jeux : pour ces derniers, afin de réduire la nocivité des produits phytosanitaires, le nombre de traitements annuels est passé à 3 ou 4 grâce à l'utilisation de bio stimulants et le choix de gazons plus résistants aux maladies.

L'élaboration de plans de fertilisation équilibrés et la recherche d'une vie microbienne du sol privilégiant une défense immunitaire naturelle sont favorisées.

Cette démarche écologique s'accompagne d'une montée en compétence des équipes techniques, formées aux nouvelles pratiques d'entretien durable. L'objectif est de favoriser des méthodes alternatives respectueuses des sols et des écosystèmes, tout en garantissant des conditions de jeu optimales.

Le développement de solutions naturelles renforce la résilience des terrains face aux aléas climatiques et contribue à préserver la qualité des ressources naturelles locales.



PROTECTION DES MARTINETS PÂLES (APUS PALLIDUS)

La France accueille à peine 10 % de ces nicheurs européens, ce qui en fait une espèce (protégée menacée) bien plus rare que le martinet noir.

Toulon accueille les plus importantes colonies de martinets pâles du littoral PACA, voire du littoral français méditerranéen ce qui donne à la préservation et au maintien du bon état de cette colonie, un enjeu écologique régional majeur et complexe, environ 2 900 nids ont été localisés à Toulon. C'est un défi ambitieux pour Toulon qui depuis 2015 est cité en exemple au niveau national pour son implication dans la protection des nids de martinets lors des travaux et projets immobiliers.

Outre les sites de nidification « historiques », des cavités autres ont été conservées ou de nouvelles aménagées par les entreprises -Total en 2025 : environ 680.

Enfin, ce sont 1845 nichoirs artificiels en béton de bois qui ont été intégrés depuis 2015, lors de travaux du BTP :

- 114 nichoirs à Saint-Jean-du-Var,
- 1 216 à la Base navale,
- 343 dans l'écoquartier de Montety et à la cité administrative des Lices,
- 172 en centre-ville

Par ailleurs, la Ville a organisé en 2026 la journée mondiale des martinets au Jardin Alexandre 1er.



GESTION DURABLE DES RESSOURCES



LA CULTURE SOUCIEUSE DES RESSOURCES

La gestion raisonnée des collections constitue un axe fort, à travers le désherbage, le réemploi et le don de documents, participant à l'économie circulaire.

La politique culturelle de la Ville contribue à la sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité, via des fonds documentaires dédiés, des animations pédagogiques, des événements comme les Rendez-vous aux jardins ou la Semaine du développement durable.

Des actions participatives, telles que la bouturothèque de la médiathèque du Pont-du-Las, associent directement les habitants, favorisent la végétalisation urbaine et renforcent le lien social.

ZOOM SUR...

Les rendez-vous aux jardins

Dans le cadre de la 22e édition des Rendez-vous aux jardins, organisée les 6, 7 et 8 juin 2025, la Ville a coordonné une programmation riche et diversifiée contribuant activement à la sensibilisation à la biodiversité. Les activités proposées ont mobilisé l'ensemble des équipements culturels et plusieurs jardins remarquables, à travers des expositions immersives, telles que Hortus temporis, explorant les notions de temporalité, de métamorphose et de fertilité, des visites thématiques autour de la symbolique végétale, ainsi que des balades contées et spectacles déambulatoires associant poésie, musique, danse et nature. La programmation a également accordé une place importante aux approches sensorielles et pédagogiques, avec des ateliers destinés aux jeunes enfants, des lectures partagées en plein air, des concerts au cœur des jardins et un stand dédié à la biodiversité urbaine, permettant d'aborder de façon concrète les enjeux du vivant en milieu urbain. Par la diversité de ces formats et leur implantation dans des espaces naturels et patrimoniaux, ces actions ont fait du jardin un support privilégié d'observation, de transmission et de médiation, renforçant le rôle de la culture dans l'appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité et du rapport au vivant à l'échelle locale.



ENJEUX DE L'EAU, AUJOURD'HUI ET DEMAIN...

Un soin particulier est porté sur la vérification et le changement régulier des arroseurs des terrains sportifs en pelouse naturelle dont les caractéristiques techniques actuelles les rendent beaucoup plus économes en fluide avec en 2023 le changement des programmateurs d'arrosage avec des nouveaux modèles connectés.

PISCINES

Afin de favoriser les économies d'énergie dans la période la plus froide de l'année (janvier et février), la Collectivité a pris la décision depuis 2022, de fermer le bassin extérieur du stade nautique du Port Marchand afin de réduire les coûts énergétiques liés au maintien en température de l'eau de baignade.

Cette mesure s'inscrit dans une politique globale de sobriété énergétique, visant à réduire significativement les consommations tout en maintenant une offre de service adaptée aux usagers.



LE DISPOSITIF ÉCOMÉGOT

Chaque année, 7,7 milliards de mégots de cigarettes sont jetés sur les espaces publics. Une grande partie d'entre eux finit dans le réseau d'eau pluvial, les rivières, les mers et les océans. (Source ADEME 2022),

Depuis novembre 2023, la Métropole TPM, déploie sur son territoire des réceptacles, destinés au dépôt, à la collecte et au recyclage des mégots.

La Collectivité s'est engagée, en octobre 2024 par la signature d'une convention auprès de l'Eco organisme ALCOME chargé de la diminution des mégots dans l'espace public, financé à 100% par les metteurs en marché, et qui accompagne techniquement et financièrement déjà plus d'un quart de la population française.

La Ville de Toulon a déployé en 2025 une vingtaine de bornes.





FINALITÉ 3
LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

LES CHIFFRES CLÉS

- 10 348 Toulonnais sont inscrits au pôle Seniors et Liens Intergénérationnels proposé par la Ville, soit 20% des seniors toulonnais.
- 1 800 colis de Noël distribués aux seniors
- 13 clubs de retraités
- 3 500 adhérents à la carte 60+
- 24 rencontres intergénérationnelles organisées par la Ville
- 48 associations subventionnées au titre de la solidarité

Les médiathèques ont accueilli en 2025 :

- 153 groupes du champ social/médicosocial
- 2 455 participants
- 318 professionnels accompagnateurs
- 739 animations culturelles
- +9 % par rapport à 2024

- 2 EHPAD ont bénéficié du portage de documents administratifs pour les résidents
- 571 personnes ont bénéficié du service à domicile en 2024.
- 400 agents d'accueil ont suivi une formation sur le handicap

3 LEVIERS D'ACTIONS

- Solidarité et inclusion
- Politique de la Ville et cohésion territoriale
- Démocratie locale et participation citoyenne



SOLIDARITÉ ET INCLUSION

PETITE ENFANCE - FAVORISER L'ACCÈS RÉEL DE TOUS LES ENFANTS AUX MODES D'ACCUEIL

- Depuis septembre 2025, la Ville est passée de 27 à 30 places de crèches labellisées AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) sur l'ensemble des 16 crèches de la Ville. Cette offre de places spécifiques proposées en diffus et expérimentée sur la Ville de Toulon a conduit à la refonte du label AVIP au niveau national en 2024.
- Le nombre d'enfants porteurs de handicap (au sens de la CAF) accueillis en crèche est en augmentation (2021 : 10 enfants / 2025 : 22 enfants). Recrutement d'un apprenti Auxiliaire de puériculture ayant le statut de travailleur handicapé.

PARTENARIAT PETITE ENFANCE - SENIORS

- Depuis 2024, un travail partenarial mené avec le CCAS et ses EHPAD a permis à 3 crèches de recevoir régulièrement des résidents et d'organiser des activités conjointes. C'est également dans ce cadre que 4 crèches ont participé en 2025 à l'opération Câlins de poche.
- Enfin, depuis fin 2025, la crèche Les Bambinos de la porte d'Italie accueille 6 seniors (du Pôle Seniors). Chaque semaine, en alternance, sont proposés et animés 2 ateliers dans des thèmes différents.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - ACTEUR INSTITUTIONNEL MAJEUR DU PILIER « SOLIDARITÉ -INCLUSION » DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Ses réalisations 2026 illustrent « une approche du développement durable » centrée sur l'humain, intégrant pleinement les enjeux sociaux dans la stratégie globale de la Ville.

Le CCAS agit à la fois comme :

- Pilote et promoteur de politiques sociales durables,
- Animateur territorial et coordinateur d'acteurs,
- Prestataire de services essentiels pour les publics vulnérables.







ZOOM SUR...

Bien manger avec le CCAS : des restaurants ouverts à tous les seniors toulonnais avec le CCAS

Partager. Tester. Découvrir. Le CCAS propose d'expérimenter les restaurants des résidences autonomie : Le Porphyre, La Ressence et le Port-Marchand.

Ces restaurants ouverts à l'ensemble des seniors toulonnais proposent un menu en trois plats équilibrés et adaptés pour 12 euros. Au-delà des produits frais et de saison, et des apports nutritionnels journaliers, ces repas sont un rendez-vous convivial autour de l'échange et du partage. Une autre façon de créer du lien social entre aînés ou entre plusieurs générations.Les retours sont positifs et le nombre de réservations sur les 12 derniers mois parle de lui-même : 200 déjeuners au Porphyre, 300 à la Ressence et 2 000 au Port-Marchand. Les convives peuvent prolonger le temps de la pause méridienne en participant aux différents ateliers seniors ou animations proposés dans ces trois résidences autonomie avec un double objectif : prévenir la perte d'autonomie et stimuler le bien-être des anciens.

En deux petites années d'existence, l'opération « Mieux manger pour tous » portée par le CCAS de Toulon a permis de faire évoluer le comportement alimentaire de ses bénéficiaires. La plupart des participants des deux opérations précédentes ont reconnu avoir découvert certains fruits, légumes ou céréales et les avoir intégré dans leur quotidien.





PARCE QUE BIEN MANGER NE DOIT PAS ÊTRE UN PRIVILÈGE MAIS UN DROIT.

Les tickets verts du CCAS

Le dispositif « Chèques Verts » permet aux personnes en situation de précarité alimentaire d'accéder, à moindre coût, à une alimentation saine et durable. Ces chèques verts sont octroyés par le CCAS aux publics orientés par les travailleurs sociaux. Ce dispositif s'inscrit dans un programme complet intitulé « Mieux manger pour Tous » qui propose un accompagnement global aux bénéficiaires des « Chèques Verts » : ateliers (écogestes, cuisine, nutrition), sensibilisation à une alimentation équilibrée et durable, ainsi que valorisation de produits issus de la lutte contre le gaspillage alimentaire (transformation de fruits et légumes déclassés).



POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE CCAS

Cohésion sociale, intergénérationnel et vivre-ensemble

Le CCAS développe une politique active de solidarité intergénérationnelle visant à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement :

- Projets intergénérationnels entre résidences autonomie, EHPAD, établissements scolaires, petite enfance, jeunesse et bénévoles.
- Actions citoyennes et de sensibilisation (balades urbaines, événements de quartier, projets culturels et sportifs partagés).
- Déploiement et pérennisation de partenariats associatifs (Unis-Cité, USAM, ISEN, CIL...).

Prévention, bien vieillir et autonomie

Le CCAS mène une politique globale de prévention de la perte d'autonomie et de l'isolement des seniors :

- Ateliers de prévention santé et bien-être (activité physique adaptée, mémoire, nutrition, sécurité, mobilité).
- Plan Anti-Isolement Seniors (PAIS) : veille sociale, registre des personnes vulnérables, dispositifs "Oasis solidaires" en période de fortes chaleurs.
- Coordination des parcours via le CLIC, évaluations à domicile et accès aux aides.

Objectifs poursuivis : bien vieillir, "aller vers", cohésion et solidarité citoyenne.

Accès aux droits, inclusion numérique et lutte contre le non-recours

Le CCAS est un acteur de première ligne de l'accès aux droits, avec une attention particulière aux publics fragiles :

- Accueil social inconditionnel, domiciliation, accompagnement aux démarches administratives.
- Lutte contre la fracture numérique : ateliers seniors, accompagnement individuel par assistants et conseillers numériques (Aidants Connect).
- Contribution aux Maisons France Services, points infos seniors et aidants dans les quartiers.

Objectifs poursuivis : justice sociale, égalité d'accès, réduction des exclusions administratives.

Santé, alimentation durable et innovation sociale

Le CCAS développe des actions favorisant une alimentation saine, durable et accessible à tous :

- Ateliers nutrition, écogestes, cuisine, potagers et transformation de produits.
- Dispositifs innovants : chèques verts, smoothyclette, guide du "mieux manger pour tous".
- Restauration et portage de repas seniors intégrant des pratiques écoresponsables (menus végétariens, saisonnalité, réduction énergétique, compostage).

Objectifs poursuivis : réduction des inégalités sociales, santé publique, transition écologique solidaire.

Solidarité, précarité et soutien aux aidants

Le CCAS agit au cœur des politiques de lutte contre la précarité et les exclusions :

- Aides financières et alimentaires, accompagnement budgétaire et social global.
- Coordination de l'aide alimentaire et des maraudes.
- Soutien structuré aux aidants : groupes de parole, actions de répit, événements de sensibilisation (Alzheimer, santé des aidants).

Inclusion, handicap et égalité des chances

Les actions du CCAS visent une inclusion pleine et entière :

- Accès aux soins et à l'autonomie pour les personnes âgées et en situation de handicap.
- Actions d'insertion, de bénévolat, de découverte des métiers du social et médico-social.
- Participation à des dispositifs inclusifs (DuoDay, actions culturelles accessibles).

Contribution aux territoires et politiques publiques

Le CCAS articule ses actions avec :

- La Politique de la Ville (QPV), via la délocalisation d'ateliers et l'accompagnement dans les quartiers prioritaires.
- Le tissu associatif local, dont il assure la coordination et l'animation.
- Les politiques municipales de développement durable, santé, solidarité et cohésion territoriale.

Le CCAS incarne un développement durable opérationnel, concret et humain, au service des toulonnais les plus vulnérables.

ZOOM SUR...

« Collecte de canettes pour l'association Knet partage»

Après le défi sur la collecte des bouchons en plastique en faveur de l'association Handibou et de bouchons en liège pour l'association France Cancer, un troisième challenge de quartiers a été lancé auprès des Comités d'Intérêt Local en Juin 2025 : la collecte de canettes en aluminium pour l'association « Knet Partage » qui a pour vocation d'aider les enfants vulnérables en France et à l'étranger (acquisition de fauteuils roulants, de matériel adapté, développement d'opérations humanitaires ponctuelles, aide à d'autres associations).

Le challenge a permis la récolte de 68 kg de canettes.

KNETPARTAGE
recycleur du cœur

L'ACCÈS UNIVERSEL À LA CULTURE

- Gratuité des musées et des médiathèques, actions renforcées en direction des publics scolaires, des jeunes, des publics éloignés ou fragilisés.
- En 2025, les équipements culturels accueillent un large public éducatif et social, développent des partenariats avec l'Éducation nationale, les structures sociales, le monde associatif et le champ médico-social.
- La culture est pleinement mobilisée comme outil d'inclusion, de solidarité et de réinsertion, notamment à travers des actions avec des personnes en situation de handicap, des seniors, des publics sous-main de justice ou en situation de précarité.

LE PÔLE SENIORS ET LES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

- Les activités : conférences, escapades, cours de langues, ateliers numériques, visites de musées, spectacles... avec comme objectif principal de lutter contre l'isolement et le bien vivre ensemble
- La « Journée Seniors », afin de permettre gratuitement la rencontre de plus de 110 exposants institutionnels, professionnels et associatifs dans tous les domaines : voyages, loisirs, perte d'autonomie, aides à domicile... 3000 seniors accueillis
- La Semaine bleue : La Ville de Toulon s'inscrit dans la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la « Semaine Bleue », en proposant des activités et animations gratuites.
- La Carte 60+ : Carte gratuite à partir de 60 ans pour tous les résidents de la Ville qui permet d'être informé de toutes les actions proposées par la Ville et qui permet également d'avoir des réductions sur la vie quotidienne grâce à des partenariats avec des commerces locaux.
- Le label Toulon, Ville amie des aînés : au-delà du sigle, le réseau « Ville amie des aînés » est porteur d'un double message - la reconnaissance des actions déjà mises en place par une Ville en direction de ses seniors et son engagement à les poursuivre, voire à les amplifier.

PROXIMITÉ AUPRÈS DES QUARTIERS ET ACTIONS « HORS LES MURS »

- Véritable médiathèque ambulante, le Médiabus dessert chaque semaine différents quartiers. Il va ainsi à la rencontre du public et dispose d'un fonds varié et régulièrement renouvelé. Conseils et accueil personnalisé sont au rendez-vous. Des sélections documentaires à destination de structures spécifiques peuvent également être fournies. Les quartiers desservis : Quatre Chemins des routes / La Rode / Ferme des Romarins / Escaillon / La Serinette / Les Moulins / La Loubière / Barbès / Valbertrand / Parc de la Florane Plages du Mourillon
- La Ville de Toulon développe une politique active d'actions culturelles « Hors les murs », visant à rapprocher la culture des habitants et à renforcer la présence des équipements culturels au cœur des quartiers. Cette démarche permet de limiter certains déplacements contraints vers les équipements centraux, tout en favorisant une meilleure équité territoriale et un accès élargi à l'offre culturelle.
- En 2025, les équipes de médiation des musées et des médiathèques sont ainsi intervenues directement au sein des crèches et relais petite enfance, dans des établissements médicosociaux, auprès de structures du champ social et dans des établissements scolaires, en particulier dans les quartiers prioritaires.
  Ces interventions permettent d'aller à la rencontre des publics dans leurs lieux de vie quotidiens, de lever les freins à la fréquentation et de créer des premiers contacts avec l'univers culturel et patrimonial de la Ville.
- Parallèlement, des parcours urbains ont été développés, notamment le parcours Street Art proposé durant et après l'exposition Banksy, inscrivant l'action culturelle dans l'espace public et dans une logique de valorisation du territoire. L'ensemble de ces actions contribue à la fois à la réduction de l'empreinte liée aux déplacements individuels et au renforcement du lien social dans les quartiers, en affirmant la culture comme un levier de proximité, de cohésion et de participation citoyenne.

TOULON, UNE VILLE INCLUSIVE

Le Duoday le 20 novembre 2025

La Collectivité a participé pour la troisième fois au Duoday. Vingt-trois agents de la Ville se sont portés volontaires pour former un duo le temps d'une journée avec une personne porteuse de handicap.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

La 6e édition du Forum des Associations s'est tenue le 6 septembre 2025. Cette édition a regroupé 342 associations autour de 9 thématiques : culture, développement durable et animal dans la Ville, famille, handicap, loisirs, santé, séniors, solidarité et humanitaire, sports.

Une présence en forte hausse avec presque 40 associations de plus qu'en 2024 qui prouve le dynamisme d'un rendez-vous désormais incontournable.

ACCEO

L'ensemble des services municipaux sont accessibles pour les personnes sourdes et/ou malentendantes par l'intermédiaire de l'application ACCEO.

ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La stratégie d'accessibilité numérique de la Ville s'inscrit pleinement dans la politique de numérique responsable de la Collectivité, en conciliant accessibilité, sobriété numérique, performance des services et respect des droits fondamentaux.

L'accessibilité numérique vise à rendre les contenus perceptibles, utilisables, compréhensibles et robustes pour les personnes en situation de handicap.
Avec un taux de conformité global de 95,9% le nouveau site internet de la Ville affiche aujourd'hui un très haut niveau d'accessibilité numérique.









LES PUBLICATIONS DE LA VILLE

La Ville a réalisé un guide « mieux vivre son handicap » afin de regrouper les informations.

Le Musée d'Art de Toulon labellisé « tourisme & handicap », les Tiralos sur les plages, les voiturettes électriques dans les cimetières, le handisport, ...

ZOOM SUR...

Culture et solidarités : Exposition « 80 ans du Secours populaire français » - octobre 2025

Dans le cadre du 80e anniversaire du Secours populaire français, la Ville a accompagné l'accueil d'une exposition rétrospective au Carré du Port (Mairie d'Honneur) en octobre 2025. À l'échelle départementale, la Fédération du Var mobilise près de 450 bénévoles et accueille plus de 9 700 personnes au sein de ses permanences. Cet ancrage local, fondé sur l'accès aux droits, l'aide matérielle et l'accès aux loisirs et à la culture, rejoint les objectifs municipaux d'inclusion et de cohésion sociale.

Au-delà de l'exposition, cette coopération s'inscrit dans une logique d'insertion sociale par la culture.

ZOOM SUR...

Le nouveau site Internet de la Ville

La Ville s'engage dans une démarche exigeante en faveur de l'accessibilité de son site. Elle réalise en 2025 son nouveau site Internet, conçu pour garantir une accessibilité optimale. Le site a fait l'objet d'un audit accessibilité qui affiche un taux d'accessibilité numérique de près de 96%.

Le nouveau site prend en compte :

- **l'ergonomie** : un parcours utilisateur pensé pour simplifier l'accès à l'information avec un accès privilégié pour les démarches,
- **un design plus attractif** : plus coloré mais épuré et parfaitement lisible et conforme à la réglementation du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA),
- **le développement** : les règles génériques d'accessibilité ont été respectées tout au long de la phase de développement du projet,

Le site cible également l'écoconception. Il s'agit de limiter les ressources techniques nécessaires à l'affichage d'une page ou à l'exécution d'une fonctionnalité pour réduire l'impact d'un site web. Par exemple, limiter l'utilisation des images, limiter le volume du texte, limiter le contenu de documents. L'objectif étant de conserver le strict nécessaire et supprimer ce qui est obsolète ou non consulté.



POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION TERRITORIALE



LE JARDIN PARTAGÉ

Le jardin partagé constitue un véritable espace de convivialité, de participation citoyenne et de lien social pour les habitants du quartier. Il favorise les dynamiques partenariales et les actions éducatives autour de l'environnement et du vivre-ensemble.

LE JARDIN PARTAGÉ PONTCARRAL

Le jardin partagé Pontcarral (appelé « Le Chat Pelle ») est situé au cœur du quartier HLM La Chapelle, à proximité immédiate de la Résidence Pontcarral, dans le quartier Escaillon.

La gestion administrative et financière de cet espace est assurée par le CHRS La Respélido initialement exploité par les « chibanis » (personnes âgées) de la Résidence Pontcarral, ce jardin est progressivement devenu un véritable lieu de convivialité, de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.

De nombreuses actions y sont menées autour de l'environnement, du vivre-ensemble et de la participation citoyenne. Cet espace se veut à la fois ludique, familial, éducatif et pédagogique. Des événements collectifs y sont régulièrement organisés, tels que des fêtes thématiques ou des repas partagés, favorisant le lien social entre les habitants.

Le jardin accueille également des projets en partenariat avec les écoles et les accueils collectifs de mineurs, permettant de sensibiliser les jeunes publics à l'environnement, au jardinage et aux valeurs de solidarité.

Ce projet repose sur une dynamique collective et partenariale associant habitants, bénévoles et acteurs locaux (Maison de Tous Escaillon, association MusicLab, Chercheurs en herbe, Amitiés Cité, Le Centre Social Ouest).

Le terrain est mis à disposition par le bailleur social THM, tandis que le CHRS La Respélido bénéficie d'un soutien financier du service Politique de la Ville - Ville de Toulon à hauteur de 4 000€ pour l'année de 2026.

ET AUSSI, LE JARDIN PARTAGÉ DE LA FLORANE

C'est un espace collectif exploité par les habitants du quartier La Florane, notamment les résidents des HLM La Florane et des Logis de Châteauvallon.

Les habitants se sont constitués en association loi 1901 afin d'assurer le fonctionnement et l'organisation du jardin. Une assemblée générale est organisée chaque année afin de favoriser la participation des jardiniers à la vie associative et aux orientations du projet.

Le jardin compte actuellement 27 parcelles.
Chaque parcelle est exploitée par un jardinier.
Une parcelle pédagogique est exploitable par les écoles ou les ACM.

Le terrain est mis à disposition par le bailleur social THM.





LA RÉOUVERTURE DE LA MAISON DE TOUS LA FLORANE

Équipement municipal de proximité situé dans le quartier de La Florane fermé en 2019 et rouvert cet été 2026.

Listes des partenaires présents ou souhaitant intervenir sur le site :

- Partenaires ayant des permanences sur site : Centre Social Ouest, TVSA, CQV, Valbert Loisirs, Nounou Toulon, Wordy Day
- Partenaires prêts à faire une demande d'intervention au sein de la structure : Mission Locale, LVP, Florane Passerelle

La réouverture de cet équipement permettra de :

- Restaurer un service public de proximité, lisible et accessible.
- Redynamiser la vie sociale et associative du quartier
- Favoriser l'accès aux droits, à l'accompagnement administratif et au numérique.
- Mutualiser les espaces avec les acteurs associatifs déjà présents (CIL, CQV, TVSA, Centre social, etc.).
- Renforcer le lien social, la cohésion et la présence institutionnelle dans un quartier prioritaire.
- Structurer une offre coordonnée entre associations et services municipaux.

LES SAVONNIÈRES : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE EN CŒUR DE VILLE

La nouvelle résidence étudiante Les Savonnières a été inaugurée le 16 octobre. Elle comprend 31 studios dont 4 pour des personnes à mobilité réduite (PMR).

La résidence vient compléter les résidences existantes portées à la fois par le secteur public ou mises à disposition par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et scolaires (CROUS) – Le Portalis et Dumont d'Urville - et le privé -L'Ariel et l'îlot Besagne Renaissance dont la première pierre a été posée le 2 septembre 2025.

RÉÉQUILIBRER L'OFFRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Cette nouvelle offre s'inscrit dans une stratégie de rééquilibrage de l'offre sur le territoire métropolitain.

Par ailleurs, la résidence universitaire Les Savonnières entre dans la stratégie globale de requalification et de revitalisation de l'hyper centre qui vise à y réintroduire une population jeune et active, à ancrer de nouvelles activités économiques de proximité et à garantir la pérennité du patrimoine bâti par des usages adaptés et contemporains.



DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

TOUS LES ANS, LA VILLE SOUTIENT DES CAMPAGNES DE RAMASSAGES CITOYENS DES DÉCHETS



PRENDRE SOIN DE SES PLANTES

La Ville soutient le Collectif Varois pour l'Agriculture Urbaine qui organise à destination des jeunes et des étudiants un atelier gratuit pour découvrir les bons gestes et prendre soin de ses plantes au quotidien.

LE JARDIN PARTAGÉ

Les « Graines d'or », créée fin 2018 autour du jardin partagé de Beaulieu, est une association qui aménage le jardin comme un lieu de rencontre, de partage et de sensibilisation à la biodiversité et au développement durable.

Elle a pour objet de favoriser les rencontres entre les habitants, notamment les échanges intergénérationnels et de faire émerger des initiatives citoyennes pour un partage de territoire harmonisé.

Elle accueille les habitants, des familles, des retraités, du quartier et des quartiers alentours (Mayol, Saint-Jean-du-Var, Aguillon, Pont-du-Las, ...) ainsi que des collégiens, des visiteurs, des amoureux de la nature qui viennent déjeuner au jardin.



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, la Ville a mis en place ce dispositif afin de favoriser la place de la nature en Ville et accompagner les habitants et acteurs du territoire dans leurs initiatives d'aménagement végétalisé et d'entretien temporaire de parcelles publiques.

Cette volonté de végétalisation participative répond à plusieurs enjeux :

- Améliorer le cadre de vie des habitants par le renforcement des trames vertes en milieu urbain et le développement du maillage d'îlots végétalisés
- Créer des zones de refuge pour la biodiversité, en particulier la petite faune et les pollinisateurs
- Renforcer le lien social entre habitants à travers le partage d'expériences autour du jardinage
- Renforcement des initiatives citoyennes en matière de protection de l'environnement sur le territoire

8 projets ont été initiés en 2025 :

- Place du Globe
- Visitation
- Café Culture
- Les Halles Biltoki
- L'Amarre
- Café boutique Vivre à Toulon
- L'Ephémère
- Square Girolami



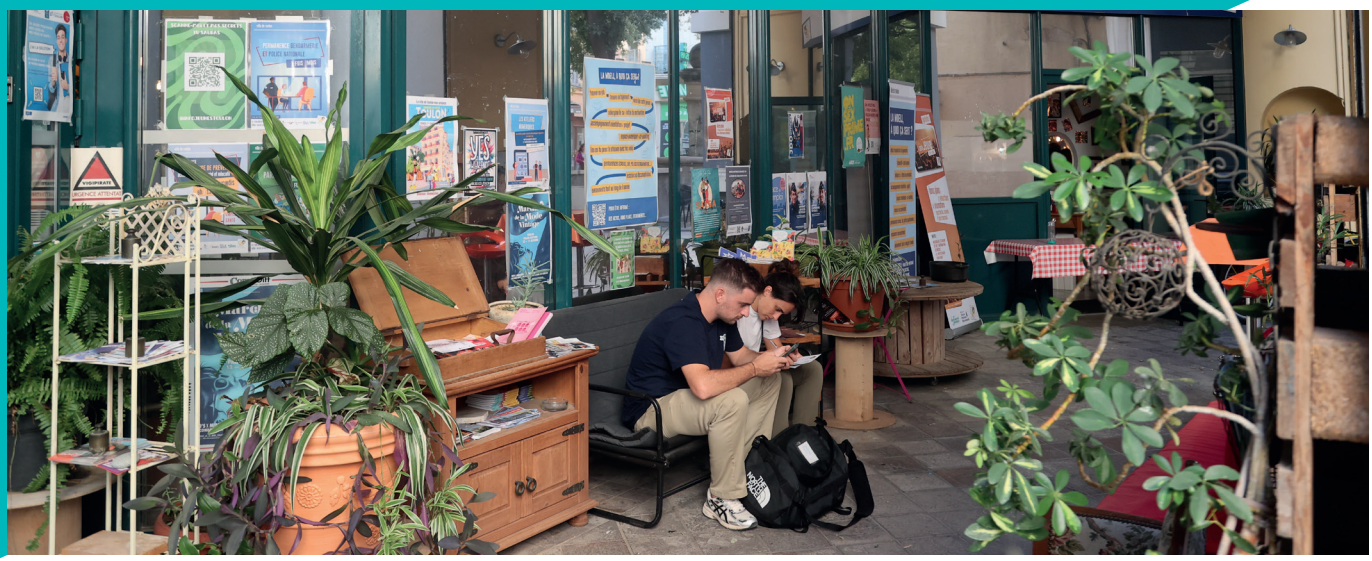

FINALITÉ 4
L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

LES CHIFFRES CLÉS

- 102 clubs sportifs subventionnés
- 20 centres de loisirs municipaux
- 450 000 heures de fréquentation des installations sportives municipales
- 68 000 élèves fréquentent les installations sportives municipales
- 17 manifestations sportives organisées par la Ville

- 537 enfants porteurs de handicaps accueillis dans les centres de loisirs
- 1 277 enfants accueillis dans les crèches

- 81 000 entrées dans les musées
- 13,5 % des fonds documentaires consacrés à la santé
- 300 ressources numériques bien-être
- 4 participations à la Journée mondiale des maladies chroniques (6 décembre)

- 39 000 heures de présence de la police municipale sur la voie publique
- 1 102 interventions de la police municipale en faveur de la tranquillité publique
- 1 268 interventions anti attroupements de la police municipale
- 5 112 mises en fourrière

3 LEVIERS D'ACTIONS

- Amélioration du cadre de vie
- Santé, prévention, sécurité
- Accès à la culture, aux sports et aux loisirs

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



DU VÉGÉTAL TOUTE L'ANNÉE

La Ville de Toulon attache une attention particulière à la présence végétale continue sur l'ensemble du territoire communal. Cette présence permanente repose sur une stratégie mêlant structure paysagère pérenne et floraisons saisonnières adaptées. Le choix d'une flore majoritairement méditerranéenne permet d'assurer une lisibilité paysagère tout au long de l'année. Le recours aux feuillages persistants (pins d'Alep, chênes verts, arbousiers), aux végétaux graphiques (euphorbes, graminées), et aux essences à intérêt hivernal (écorces décoratives, fructifications) garantit une présence esthétique et écologique en toutes saisons. Des séquences saisonnières coordonnées. Deux campagnes de fleurissement par an (printemps-été et automne-hiver) sont organisées avec des palettes végétales adaptées aux conditions climatiques locales. Les plantes vivaces, bulbes et espèces rustiques sont privilégiées pour limiter les remplacements fréquents tout en assurant une diversité florale continue.

UNE COHÉRENCE PAYSAGÈRE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La répartition des ambiances végétales dans les différents quartiers (centre ancien, front de mer, collines, parcs) est pensée pour créer un rythme visuel et maintenir un lien paysager tout au long de l'année. Cela contribue à renforcer l'attractivité des espaces publics, à offrir des repères visuels aux habitants et à conforter la biodiversité urbaine.

Quelques chiffres : 2025 c'est + 11 000m² d'espaces verts

- 25 885 m² aménagés
- 11 100 m² de massifs
- 547 arbres plantés
- 4 132 500 € investis

LE PARC DES LICES

Cette opération livrée fin 2025, comprend le réaménagement de 9 000 m² suite à la démolition de 6 bâtiments, la plantation de 170 arbres d'essences adaptées au climat local et de 220 plants forestiers dans des espaces de micro-forêts, des aménagements de massifs arbustifs et la création d'une prairie méditerranéenne.

Création d'un parcours d'activités multigénérationnels, d'une piste cyclable, la réfection de deux aires de jeux pour les petits, une aire d'activités avec tyrolienne pour les plus grands et un terrain multisports avec station de street-workout.













L'AVENUE DE LATTRE-DE-TASSIGNY

L'avenue de Lattre-de-Tassigny jouxte le lycée Dumont d'Urville, le CROUS et de nombreux immeubles. Le projet vise à créer une continuité des liaisons cyclables et à combler les connexions manquantes.

Pour favoriser l'ombrage végétal et réduire les îlots de chaleur, un double alignement d'arbres et de massifs arbustifs sera créé, en raccordement avec les corridors végétaux des axes perpendiculaires.

En 2025 :

- Plantation de 107 arbres adaptés au climat méditerranéen,
- Aménagement de 650 m² de massifs végétalisés avec paillage biodégradable,
- Installation de sondes tensiométriques pour optimiser l'arrosage.

TOULON NATURE

Le programme Toulon Nature regroupe des manifestations estivales comme la Journée de l'environnement, la Journée du martinet, et la Nuit de la chauve-souris. Un parcours culturel est également proposé aux 84 écoles de la Ville, combinant projets pédagogiques environnementaux, culturels et sportifs pour les enfants.



EN SAVOIR PLUS

Sur la végétalisation

- **Parc des Lices**
  Extension paysagère
  + 12 900 m²
- **Ecole Jules-Muraire élémentaire**
  Végétalisation de la cour de récréation
  + 450 m²
- **Groupe scolaire Brusquet**
  Végétalisation de la cour de récréation
  + 3 500 m²
- **Ecole élémentaire Saint-Jean-du-Var**
  Végétalisation de la cour de récréation
  + 720 m²
- **Plages du Mourillon**
  Création d'une aire de pique-nique
  + 1 350 m²
- **Plages du Mourillon**
  Création d'une aire de jeux
  + 200 m²
- **Montety - Boulevard Louvois**
  + 450 m²
- **Loubière – Boulevard Raynouard**
  + 650 m²
- **Place du souvenir français**
  + 130 m²
- **Promenade verte des poudrières**
  + 5 000 m²
- **Place de la Liberté**
  + 6 arbres
- **Elargissement de l'A57**
  + 3 445 m²
- **Parking des meuniers**
  + 220 m²
- **Avenue de Lattre de Tassigny**
  + 1 180 m²
- **Petits aménagements paysagers ponctuels divers**
  + 271 m²

EN SAVOIR PLUS ...

Les manifestations organisées et soutenues par la Ville

- La Fête de la Mer
- La Fête de la Musique
- Le Marché nocturne estival « Les Escales Toulonnaises »
- Les Festivités du 14 juillet
- Les soirées Joutes provençales
- La Nuit des Pêcheurs
- Les Festivités du 15 août
- Festival Jazz à Toulon en juillet
- Festival Le Son by Toulon en juillet
- Soirée festive « ça c'est le Sud » aux plages du Mourillon
- Match des Légendes au Stade Mayol



SANTÉ, PRÉVENTION, SÉCURITÉ



LA MAIRIE DE TOULON ATTENTIVE À LA QUALITÉ DE VIE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Démarche d'amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail (QVT).
- Association des agents à des groupes de réflexion sur l'organisation et les conditions de travail.
- Dotation progressive de matériels plus ergonomiques pour réduire la pénibilité du travail des ATSEM dans les écoles :
  - taille-crayons électriques,
  - change-debout,
  - matériel adapté pour l'entretien des cours d'écoles et des structures de la petite enfance.
- Réflexion sur de nouveaux modes de nettoyage et de désinfection améliorant les conditions de travail des agents d'entretien.



SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ LE 11 DÉCEMBRE 2025

La Commune joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la santé de la population à travers l'impact de ses politiques publiques sur un grand nombre de déterminants de la santé.

La Ville de Toulon s'associe à l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur avec la signature d'un Contrat local de santé le 11 décembre 2025.

Cette contractualisation a pour objectifs de :

- lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé,
- mettre en cohérence des acteurs autour de priorités définies localement,
- améliorer la coordination sur les questions de santé pour répondre aux situations complexes de prises en charge,
- mettre en œuvre des solutions pour faciliter les parcours de santé et de vie des personnes,
- permettre une coordination territoriale des actions de promotion de la santé, de prévention, des politiques d'accès aux soins et d'accompagnement médico-social, au regard des besoins spécifiques de la population.



LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION D'ESPÈCES ANIMALES VECTEURS DE MALADIES

Le Service Communal Hygiène et Santé de la Ville de Toulon délivre des conseils auprès des administrés en privilégiant la mobilisation sociale et des méthodes de traitement mécanique, alternative à un usage limité et raisonné de produits chimiques.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Lutter contre la présence de gîtes larvaires par la suppression de toutes les eaux stagnantes et l'entretien des jardins.

Une opération de sensibilisation sur le moustique tigre au moyen de vélos publicitaires (affibikes) a été déployée par l'ARS en collaboration avec la Ville de Toulon du 27 au 29 juin 2025.

En parallèle, une sensibilisation de la population sur les bons gestes à adopter pour éviter la prolifération des moustiques et lutter contre les gîtes larvaires a été développée.



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

En cas de présence de nids de chenilles processionnaires, il est conseillé de procéder à l'élimination des nids et la suppression des cocons d'octobre à janvier/février, puis avant l'entrée en procession des chenilles, de poser des éco pièges sur les troncs d'arbres pour récupérer les chenilles pendant leur descente vers le sol.



EN SAVOIR PLUS ...

Culture et santé mentale

Exposition « De l'ombre à la lumière
Au-delà de la blessure et du silence » Association ATHOS

Accueillie en décembre 2025 à la Mairie d'Honneur, cette exposition collective présente des œuvres réalisées par des militaires et anciens militaires engagés dans un parcours de reconstruction au sein du dispositif ATHOS. À Toulon, la Maison ATHOS propose un accompagnement global favorisant la résilience et la réinsertion psychosociale de personnes souffrant de stress posttraumatique. Les pratiques artistiques y constituent un levier d'expression, de reconnaissance et de reprise de confiance. Par la présentation au public de sculptures, peintures et dessins, l'exposition favorise la compréhension des enjeux de santé mentale, contribue à changerle regard porté sur les blessures invisibles et inscrit l'action culturelle dans une démarche de mieux-être.

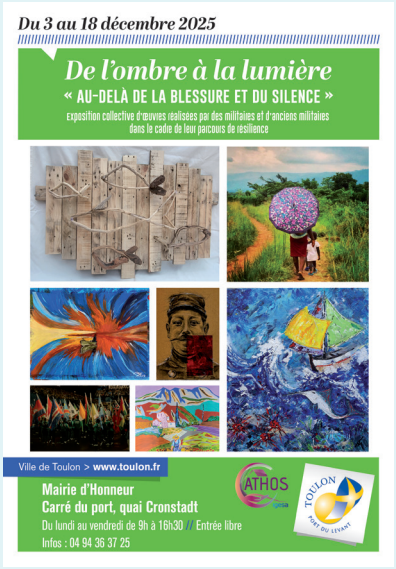

ACCÈS À LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

LES CHIFFRES CLÉS

Le Parcours éducatif et Culturel :

- 84 écoles maternelles et élémentaires
- 2 400 enfants concernés
- 168 créneaux de médiation proposés dans les musées
- 5 projets éducatifs suivis en 2025
- 2 768 élèves accueillis en musées
- 121 créneaux pour les écoles primaires
- 1 129 collégiens et lycéens
- 38 créneaux pour les collèges et lycées

Les médiathèques :

- 174 animations jeunesse
- 3 574 enfants accueillis

Culture et petite enfance – 2025, 1er Mois de la petite enfance

- 120 participants à la journée professionnelle
- 32 actions proposées
- 450 enfants et 325 adultes participants
- Thématique 2026 : « L'Art et les bébés »

Évènements culturels 2025 :

- Nuit des musées : 2 724 visiteurs
- Journées européennes du patrimoine : 5 221 visiteurs
- HallowEcole élémentairen au MAT : 200 visiteurs

LA VILLE ACCOMPAGNE LES HABITANTS TOUT AU LONG DE LA VIE CULTURELLE, DE LA PETITE ENFANCE AU GRAND ÂGE

- Une attention particulière est portée à la petite enfance, avec des actions innovantes dans les médiathèques et les musées, ainsi que l'organisation du premier Mois de la petite enfance dans les médiathèques.
- La culture est également mobilisée comme levier de santé et de bien-être, en cohérence avec les dispositifs Culture et Santé : actions autour de la santé mentale, ressources documentaires et numériques dédiées, ateliers, conférences, partenariats associatifs.
- Le développement de l'accès aux savoirs, notamment numériques, renforce l'autonomie des publics et lutte contre les inégalités d'accès à l'information et à la formation.

FAVORISER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DE TOUS

La création d'une plaine des sports sur les plages du Mourillon avec des jeux et des activités ouverts à tous (foot à 5, pickleball, parcours sportif de type ninja, tables de ping-pong, terrain de beach et aire de pique-nique arborée) a été inaugurée le 20 mai 2026.

L'intégration paysagère et environnementale de ces équipements constitue un axe prioritaire, permettant de concilier développement urbain, préservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de ce programme, une attention particulière est portée aux matériels sportifs qui sont tous recyclables et constitués d'acier en quasi-totalité, les matières plastiques quant à elles sont réduites exclusivement aux poignets et aux caches.

EN SAVOIR PLUS ...

La mise en ligne du nouveau portail des collections des musées de Toulon

L'année 2025 a été marquée par la mise en ligne d'un nouveau site internet entièrement dédié aux collections des musées municipaux, accessible à l'adresse musEcole élémentaires.toulon.fr. Ce portail constitue un outil structurant pour la connaissance, la diffusion et la valorisation du patrimoine muséal toulonnais, en permettant un accès unifié et approfondi aux collections conservées par la Ville.

En complément de l'accès aux collections, le site articule ses contenus avec l'actualité scientifique et culturelle des musées, en valorisant les acquisitions récentes, les expositions temporaires, les projets de recherche, les récolements et les actions de médiation menées à partir des œuvres.

Par cette mise en ligne, la Ville de Toulon renforce l'accessibilité numérique à ses collections, soutient la diffusion des savoirs auprès de tous les publics et affirme la place centrale des musées dans la transmission, la recherche et la valorisation du patrimoine.





ACCESSIBILITÉ ET DIVERSIFICATION DES PRATIQUES SPORTIVES

La Ville propose un ensemble d'activités physiques et sportives accessibles à l'ensemble des publics, couvrant les besoins d'éveil, de découverte, d'apprentissage, d'entretien physique et de maintien de l'autonomie. Cette offre diversifiée contribue à garantir l'équité d'accès aux pratiques sportives, à renforcer l'inclusion et à favoriser la participation de tous les habitants du territoire.

Les actions menées participent activement au développement du lien social, à la mixité des publics et à la mobilisation des associations locales. Elles permettent de renforcer la cohésion territoriale et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants.







FINALITÉ 5
LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LES CHIFFRES CLÉS

Production de biodéchets issus des cuisines et cantines :

- 5 sites en 2019
- 15 sites en 2023
- 30 sites aujourd'hui
- Une école = 2,7 tonnes de biodéchets par an

- 2 tonnes de compost redistribuées aux écoles pour les potagers

2 LEVIERS D'ACTIONS

- Commande publique responsable
- Gestion responsable des ressources du patrimoine

COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE



LE SPASER 2024-2026

La mise en place d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) est un des moyens pour la Ville de Toulon de poursuivre son action de manière coordonnée et transversale en impliquant les acteurs du territoire autour de sa vision de l'achat public durable.

Par sa politique d'achats publics, la municipalité se tourne délibérément vers des actions concrètes en faveur des achats publics durables, écologiquement soutenables, socialement inclusifs, économiquement efficients.

Le SPASER mis en place en 2024 s'articule autour des objectifs suivants :

- Améliorer l'attractivité de la Collectivité en facilitant l'accès des TPE et PME à la commande publique
- Développer les pratiques de mutualisation des besoins au sein de la Collectivité
- Impulser l'achat écologique
- Renforcer l'insertion sociale
- Des réflexions sont en cours pour perfectionner le nouveau SPASER 2026-2031, le rendre plus pertinent et plus ambitieux.

La mise en œuvre du SPASER a contribué à promouvoir sur l'exercice 2025, les 2 piliers suivants du Développement durable :

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

▸ Actions pour renforcer l'insertion sociale :

13 557 heures d'insertion ont été réalisées en 2025

▸ Outils de promotion de l'insertion sociale :

- Création d'un référencement des Entreprises Adaptées (EA) et des Etablissements ou Services d'Aides par le Travail (ESAT) pour développer le recours aux marchés réservés
- Fléchage des familles d'achat susceptibles d'être confiées à des entreprises du secteur protégé (EA, ESAT, SIAE, écoles élémentaires) dans la nomenclature interne.

UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Actions de promotion de l'achat écologique

65% de marchés contiennent des considérations environnementales en 2025

Outils de promotion de l'achat écologique :

- Création d'un clausier avec des critères environnementaux à intégrer dans les consultations (objectif 100% au 21 août 2026).
- Fléchage des familles d'achat concernées par la Loi Anti Gaspi Économie Circulaire dans la nomenclature interne.
- Organisation de sessions de formations relatives à l'utilisation de ces différents outils.

À cela s'ajoute pour la commande publique, la prise en compte de lois et règlements comme :

- **Depuis 2017** : 0 phytos dans les espaces verts publics
- **Depuis 2020** : 40 % au moins des produits en papier et imprimés acquis par les Collectivités territoriales fabriqués à partir de papier recyclé (papier contenant au moins 50 % de fibres recyclées).
- **Depuis 2020** : 70 % au moins des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers à réemployer, recycler ou orienter vers la valorisation matière.
- **Depuis 2021** : 30 % au moins de véhicules à faibles émissions pour les Collectivités gestionnaires de flottes.
- **Depuis 2022** : 50% au moins de produits durables (dont au moins 20 % de produits biologiques) en restauration collective.
- **À compter de 2030** : 25 % au moins de matériaux biosourcés ou bas-carbone en rénovations lourdes et constructions relevant de la commande.

Et vont s'ajouter

Pour les travaux de bâtiment, une construction durable et une rénovation énergétique des bâtiments comprenant :

- La réduction consommation d'énergie finale dans les bâtiments existants à usage tertiaire : objectif 60% en 2050
- Des réglementations thermiques qui imposent des normes élevées de performance
- Une qualité de l'air intérieur (QAI) : surveillance de la QAI pour le propriétaire ou l'exploitant de certains établissements publics : crèches, haltes garderies, enseignement premier degré, accueils de loisirs, structures sociales et médico-sociales avec l'emploi de matériels issus de l'économie circulaire ou biosourcés
- La gestion des déchets de chantier : responsabilité élargie du producteur pour la filière produits et matériaux de construction du bâtiment

Pour l'alimentation, une alimentation saine et durable

- Alimentation plus qualitative et accessible à tous : au moins 50 % de « produits durables et de qualité », dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (Loi EGAlIM + loi Climat et résilience)
- Réduire le gaspillage alimentaire : diagnostic, convention de don vers des associations habilitées et réduction du gaspillage alimentaire de 50 % ref.2015 (Loi AGEC).
- Supprimer le plastique des contenants alimentaires : interdiction de bouteilles d'eau plate en plastique, d'ustensiles plastiques à usage unique et de plastique pour les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffage et de service (Loi AGEC et Code de l'Environnement)

Pour l'achat d'énergie : réduire la consommation et introduire des énergies renouvelables

- 1er pilier de la transition énergétique (PPE 2019-2028) Incorporer 1/3 de part d'énergie d'origine renouvelable dans sa consommation énergétique finale d'ici 2030 (Code de l'Énergie)
- Sécuriser les approvisionnements en énergie (face à la volatilité des prix)
- Prise en compte de l'empreinte carbone et environnementale tout au long de leur processus de fabrication, de leur utilisation et de leur valorisation après leur fin de vie (loi APER)

Pour l'achat de véhicules et de prestations de transport : renouveler le parc automobile et réduire le bilan carbone

- Obligation portant sur l'achat de pneumatiques rechapés (Art L.2172-6 CCP)
- Obligation portant sur les biens issus du réemploi ou de la réutilisation (loi AGEC concerne les équipements de transport et produits auxiliaires pour le transport, véhicules à moteur, sièges et carrosseries de véhicules à moteur)
- Stratégie de renouvellement des véhicules : lors du renouvellement, la part de VL à faibles émissions doit atteindre 70 % à partir du 1er janvier 2030. Pour les PL, les CT doivent réaliser une étude technico-économique sur l'opportunité d'acquérir, ou d'utiliser, des véhicules propres

POUR ALLER PLUS LOIN

- Point d'étape 2025 du SPASER

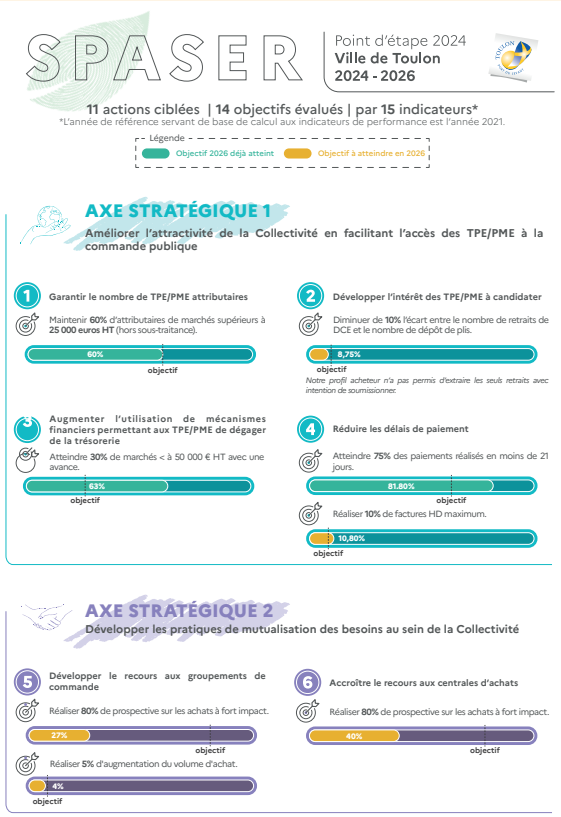



COMPOSTAGE ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

- Mise en place progressive depuis 2019 d'un dispositif de collecte et de valorisation des biodéchets issus des cuisines et cantines :
  - 5 sites en 2019
  - 15 sites en 2023
  - 30 sites aujourd'hui
- Démarche associée à une sensibilisation pédagogique des enfants aux écogestes.
- Environ 2,7 t de biodéchets produites par an par une école.
- 2 t de compost redistribuées aux écoles pour les potagers.
- Intégration des exigences de la loi Climat et Résilience (2021) concernant la qualité des produits carnés et halieutiques (SIQO ou mention valorisante)
- Limitation des impressions papier et recours prioritaire à l'impression en noir et blanc.
- Réutilisation systématique du papier déjà imprimé en tant que brouillon.
- Tri du papier avec mise à disposition de corbeilles de tri différenciées.



MARCHÉS EN LIEN AVEC LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les marchés de fournitures et de services intègrent :

- Les obligations issues des lois AGEC et Climat et Résilience (réduction des emballages, reprise par le fournisseur, pénalités en cas de non-conformité).
- Des exigences fortes en matière de nettoyage écoresponsable :
  - Limitation des pollutions (produits, méthodes).
  - Économies d'eau et d'énergie.
  - Interdiction de l'usage détourné des équipements publics (bouches incendie).
  - Produits écolabellisés
- Pour le mobilier (notamment enfant), interdiction des bois rares et limitation des substances nocives.
- Intégration de critères sociétaux et environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits (matières premières, fabrication, transport, usage, recyclage).

MARCHÉS ALIMENTAIRES : PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

- Stratégie d'achats alimentaires durables et de qualité, anticipée dès 2019 avant les obligations légales.
- Respect et atteinte des objectifs EGALIM :
  - 50 % de produits durables et de qualité
  - 20 % de produits bio
- Crèches : fruits et légumes 100 % bio (pommes, carottes puis extension).

RESTAURATION SCOLAIRE

- Menu végétarien hebdomadaire depuis novembre 2019.
- Menu 100 % bio hebdomadaire dès 2021.
- Depuis septembre 2025 : intégration régulière de produits bio dans tous les menus afin de stabiliser les filières.
- Déclaration des résultats sur la plateforme nationale ma-cantine.agriculture.gouv.fr, attestant des progrès réalisés.

ACHAT DE VAISSELLE BIOSOURCÉE (CONFORMITÉ À LA LOI ÉGALIM)

- Afin d'anticiper cette obligation réglementaire tout en tenant compte des contraintes budgétaires, le remplacement intégral de la vaisselle concernée a été planifié sur deux années, 2024 et 2025. Un montant total de 200 000 € a été inscrit à ce titre au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permettant de finaliser en 2025 le remplacement de la vaisselle pour les cantines scolaires

POUR ALLER PLUS LOIN

Définition des "produits de qualité et durables"

Sont considérés comme tels :

- Les produits sous SIQO : label Rouge, AOC/AOP, IGP, STG, mentions fermier, HVE.
- Jusqu'au 31 décembre 2027 : produits certifiés environnement niveau 2.
- Produits de la pêche labellisés Pêche durable, MSC ou RUP.
- Le taux d'alimentation durable est calculé en valeur HT d'achats annuels, rapportée au total des achat alimentaires.



GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES DU PATRIMOINE

SYSTÉMATISATION DU RECOURS AU RÉEMPLOI, AU RECYCLÉ ET AU RECONDITIONNÉ PLUTÔT QU'AU NEUF, LORSQUE CELA EST TECHNIQUEMENT POSSIBLE ET DISPONIBLE AUPRÈS DES FOURNISSEURS

- Le parc automobile de la Ville dispose de la possibilité de commander des pneus rechapés et des pièces détachées issues du réemploi, pour l'entretien et la réparation des véhicules de la flotte municipale.
- Le marché de fournitures de papier d'impression permet l'achat et l'utilisation de papier recyclé et de papier aux normes Écolabel et Sources responsables.
- Le marché de droguerie (lot essuyage) permet de commander massivement des articles à base de ouate recyclée.
- Limitation du renouvellement du matériel numérique et allongement de sa durée d'usage par une standardisation des équipements, l'adaptation des postes aux usages réels et la limitation des dotations superflues.
  La prolongation du cycle de vie (maintenance, reconditionnement, réaffectation interne) est privilégiée avant tout nouvel achat.
- Les choix d'acquisition intègrent des critères de performance énergétique et environnementale.

VALORISATION DES MATÉRIELS DÉCLASSÉS

- Pour le mobilier des services municipaux, la majorité des meubles devenus inutiles est récupérée afin de les stocker et de les redistribuer. Cette démarche contribue à limiter les achats de mobilier neuf.
  En 2025, l'offre de mobilier réemployé a permis la réutilisation de 106 pièces (tables, chaises, bureaux, caissons, armoires...), générant ainsi une économie d'environ 30 000 € par rapport à un achat équivalent en neuf. En complément, l'orientation des demandes vers du mobilier conforme à la loi AGEC a permis une économie supplémentaire estimée à 4 000€.
- Récupération et réemploi des cartons d'emballage livrés dans les services pour conditionner les travaux réalisés par le service Imprimerie et les commandes de fournitures préparées par le service Opérations Logistiques de la Ville.

ACTIONS SUR LES USAGES, LES ÉQUIPEMENTS ET LES PRATIQUES POUR UNE MEILLEURE GESTION DU CYCLE DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

▸ Une Politique d'impression responsable

La Ville a mis en place une politique d'optimisation des moyens d'impression dans les écoles, reposant sur une meilleure gestion des équipements et des usages.

Ce dispositif permet :

- Une rationalisation du parc : réduction du nombre d'imprimantes A3 et A4 au profit d'équipements mutualisés
- Une diminution des impressions couleur : paramétrage par défaut en noir et blanc, avec accès limité à la couleur selon les besoins
- Une maîtrise des volumes : mise en place de quotas d'impression par école
- Une réduction de la consommation de papier : activation du recto-verso par défaut
- Un suivi des usages : supervision des impressions pour adapter les pratiques

Impacts :

- Réduction de la consommation de papier
- Diminution des déchets liés aux consommables
- Baisse de la consommation énergétique
- Sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques numériques

POLITIQUE D'ACHAT DE MATÉRIEL RECONDITIONNÉ

Acquisition de matériel informatique reconditionné lorsque cela est possible et compatible avec les besoins des utilisateurs. Cette approche concerne notamment les ordinateurs portables, écrans et certains équipements périphériques.

Ce dispositif permet :

- La réduction de l'empreinte environnementale : prolongation du cycle de vie des équipements informatiques
- La limitation des déchets électroniques : diminution du renouvellement systématique du matériel neuf
- La maîtrise des coûts : optimisation des budgets d'équipement
- Le maintien de la qualité de service : matériel testé, remis en état et adapté aux usages professionnels

Impacts :

- Contribution à l'économie circulaire
- Réduction de l'impact carbone lié à la fabrication de matériel neuf
- Optimisation des dépenses publiques
- Intégration des principes de sobriété numérique dans les pratiques de la DSI

L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES (RÉPARABILITÉ, DURABILITÉ, GARANTIES ÉTENDUES, COHÉRENCE AVEC LE SPASER)

- Jusqu' à 8 ans pour les postes de travail fixes,
- Jusqu'à 7 ans pour les postes de travail nomades,
- Jusqu'à 7 ans pour les smartphones.

L'ACQUISITION D'UN OUTIL LOGICIEL DE MESURE ET DE SUIVI DE L'EMPREINTE CARBONE NUMÉRIQUE

Il permettra d'objectiver les impacts, de prioriser les actions et de suivre la trajectoire de réduction dans le temps.

VALORISATION DES MATÉRIELS DÉCLASSÉS

Les matériels qui ne sont plus utilisés par les services municipaux sont récupérés et, pour la plupart, revendus aux enchères, leur offrant ainsi une seconde vie tout en générant des recettes pour la Ville. Sur la période considérée, 79 biens ont été vendus, notamment : des véhicules et engins, du matériel audio, du matériel informatique et divers autres équipements, pour un total de recettes d'environ 135 000 €.

ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES VERS LA LABELLISATION

Une démarche d'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives a été engagée afin de favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables. La Ville propose un accompagnement individualisé et valorise les initiatives exemplaires (tri, déplacement écoresponsable, 0 plastique). L'objectif fixé par la Collectivité est d'atteindre, à l'horizon 2027, une majorité d'événements sportifs engagés dans la démarche de labellisation « Développement Durable – Les Sports s'Engagent ».

FOCUS SUR ...

L'opération de désenvasement de l'Anse Tabarly

Opération préalable aux travaux de réaménagement de l'Anse Tabarly et de construction d'une nouvelle base nautique.

Cette opération menée conjointement par la Métropole et la Ville de Toulon s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, avec une gestion pluriannuelle anticipée et une gestion différenciée des sédiments selon leur nature, permettant d'optimiser leur devenir et de limiter le recours à l'élimination finale :

- Les matériaux grossiers (cailloux) et les sables, extraits à des profondeurs comprises entre -2,3 m et -3,5 m NGF, ont été valorisés sur le site du quai Fournel
- Les vases, plus fines et spécifiques, ont été orientées vers une filière de traitement adaptée (ENVISAN)

Cette organisation traduit une logique de réemploi, de valorisation et de traitement adapté, évitant une approche uniforme et limitant l'empreinte environnementale globale de l'opération.

Encadrée sur le plan environnemental, elle permet de concilier performance technique, réduction des impacts et gestion durable des ressources





PROSPECTIVE
2026 -2032 : UNE VISION DURABLE ET AMBITIEUSE

La Ville de Toulon s'engage résolument à poursuivre la dynamique engagée depuis 2001 pour la transformation de son territoire en confortant son rôle de Ville centre métropolitaine et en plaçant le développement durable au cœur de ses projets.

Chaque opération programmée reflète une volonté politique forte de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

La poursuite de la requalification et la redynamisation du Centre historique

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la requalification du secteur Est du centre historique permettra de poursuivre l'effort engagé sur le centre ancien depuis 2006 avec l'ANRU.

Cette nouvelle phase du projet, qui prévoit notamment la revalorisation des espaces publics, un programme de redynamisation commerciale de la rue Courdouan et la création de locaux associatifs rue Garibaldi, incarne une démarche durable exemplaire.

Ces travaux qui ont débuté et se prolongeront jusqu'en 2029 s'inscrivent dans une logique de revitalisation urbaine respectueuse de l'environnement, favorisant une meilleure intégration sociale et économique.

Le programme veillera notamment à proposer des aménagements qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur.

La médiathèque Dr. François-Trucy à Saint-Jean-du-Var et son jardin de 3 500 m²

bdm ARGENT RECONNU EN PHASE RÉALISATION

La future médiathèque de proximité Dr. François Trucy sera un modèle d'équipement culturel moderne, accessible et respectueux de l'environnement sur 800 m² de locaux.

Cet ensemble proposera également un nouveau jardin public de proximité de 3 500 m² pour le quartier de Saint-Jean-du-Var, intégrant biodiversité et espaces de détente.

L'équipement, qui sera livré courant 2028, illustrera parfaitement l'ambition de Toulon en matière de durabilité avec notamment une utilisation de matériaux biosourcés, une architecture bioclimatique et un mode d'intervention en économie circulaire pour la partie déconstruction des travaux.

La création d'une crèche quartier de la Barre

La construction de cette nouvelle crèche s'inscrit dans le cadre du plan crèche de la Ville en réponse à la demande locale croissante.

Cet équipement, qui ouvrira courant 2027, repose sur des principes écologiques exemplaires tels que la gestion des

déchets, la récupération des eaux de pluie, l'utilisation d'énergies renouvelables et des matériaux durables.

Il proposera des espaces végétalisés adaptés pour les enfants et incarnera ainsi une vision durable de l'accueil de la petite enfance, conciliant confort et respect de l'environnement.

La végétalisation des cours d'écoles

La Ville de Toulon s'engage à poursuivre son programme de dés-imperméabilisation et de restructuration des cours d'écoles afin de créer des « cours jardins ».

Ces espaces favorisent la biodiversité, réduisent les îlots de chaleur et reconnectent les enfants à la nature. Ils répondent aux enjeux climatiques tout en améliorant le cadre éducatif.

Après des expériences réussies, d'autres écoles sont programmées en 2026 -2028 et le programme sera poursuivi et élargi aux autres établissements de la Ville.

La Ville a candidaté aux Victoires de l'Investissement Local organisées par la Fédération Nationale des Travaux Publics et a reçu le prix Aménagement durable le 18 septembre 2026 lors de la commission développement durable pour le projet « Végétalisation des cours d'écoles et gestion des eaux pluviales ».

Le réaménagement de l'anse Tabarly : une base nautique moderne et durable

La création d'une nouvelle base nautique à l'Anse Tabarly offrira un cadre moderne pour la pratique des activités nautiques et placera Toulon parmi les Villes de référence dans ce domaine.

Le projet, livré en 2029, constituera un signal architectural fort parfaitement intégré à son environnement et incarnera une exemplarité écologique en particulier par une dés-imperméabilisation des sols et une gestion des eaux de surface du parking ainsi que par l'obtention du label « Bâtiments Durables Méditerranéens ».

Outre sa vocation sportive, l'équipement proposera également un espace intégré « éco base » proposant une sensibilisation à la valorisation paysagère et à la préservation de l'écosystème marin pour les publics scolaires et les centres de loisirs de la Ville.

Cet espace proposera une une offre complémentaire au tout nouveau Centre de Loisirs de la Mer situé à proximité et inauguré en juillet dernier.

La Casa d'Italia : un nouvel équipement sportif pour les quartiers Ouest

La réhabilitation de ce site historique inclut la création d'équipements sportifs associés à un jardin public et un objectif de préservation du patrimoine bâti.

En valorisant les espaces verts et en répondant aux besoins sportifs et associatifs, ce projet contribuera dès 2027 à un développement harmonieux et durable du quartier. Il constituera un lieu structurant d'accueil des associations sportives et des scolaires du secteur Ouest.

Une offre de services publics renouvelée à la Beaucaire

Avec l'acquisition de locaux de l'antenne CAF de la Beaucaire, la Ville projette de restructurer et compléter l'offre de services publics de proximité.

Dans un premier temps, il s'agira de regrouper en un lieu unique un pôle associatif et les services publics existants actuellement au sein de l'Espace Beaucaire.

Dans un second temps cette opportunité foncière permettra le regroupement de l'école élémentaire de La Beaucaire avec l'école maternelle sur un même site moderne et sécurisé.

Le projet d'ensemble s'accompagnera d'une valorisation du site qui dispose d'un fort potentiel paysager et offrira aux élèves un cadre d'apprentissage en lien avec la nature.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de durabilité en valorisant les espaces existants, en limitant l'artificialisation des sols.

Une politique ambitieuse et responsable

À travers l'ensemble de ces projets, la Ville de Toulon souhaite affirmer son engagement en faveur d'un développement durable et inclusif.

Toulon se positionne ainsi comme une Ville exemplaire, où modernité se conjugue avec durabilité.

La Rode, future quartier étudiant

Avec le départ de la CAF du Var de ses locaux de la Rode, la Ville ambitionne de faire un quartier étudiant.

L'immeuble "Le Corbeau", occupé par la CAF du Var, la CPAM et l'URSSAF depuis les années 1970 devrait être transforné en residence étudiante, exploitée par le CROUS, avec locaux communs (coworking, laverie, salle de sport, logement de régisseur, etc). L'immeuble, de 100 mètres de long, 50 mètres de hauteur et d'une surface de 19 000 m^2, devrait abriter quelques 180 logements étudiants.

Les travaux lourds de restructuration sont prévus entre 2026 et 2029 ; la livraison du programme résidentiel est évoquée à l'horizon 2029.

Ce projet qui vise à répondre à une demande forte de logements étudiants, constitue par ailleurs, l'un des projets les plus structurants du quartier depuis sa création :

- reconversion d'un immeuble tertiaire emblématique
- arrivée d'environ 180 étudiants
- création d'une nouvelle clientèle pour les commerces de proximité
- requalification de l'entrée ouest du quartier de La Rode

sans consommation d'espaces supplémentaires grâce à la réhabilitation-transformation du bâti existant.

